

ENERGIE

**Plan multisectoriel  
pour sécuriser les  
oléoducs**

P2

COUR D'ALGER

**Khaled Drareni  
condamné à 2 ans  
de prison ferme**

P3

ACCIDENTS  
DE LA CIRCULATION

**22 décès et 1259  
blessés en une  
semaine**

P24

UITES DES SUJETS DU BAC

## Des peines de 10 mois à 3 ans de prison ferme

P2



FAWZI DERRAR  
(DIRECTEUR DE

L'INSTITUT PASTEUR)

**«L'Algérie n'est pas  
concernée par les  
mises en garde  
de l'OMS»**

Le directeur général de l'Institut Pasteur, Fawzi Derrar, a qualifié de bonne la situation épidémiologique actuelle en Algérie causée par le coronavirus, rapporte hier la radio nationale. Il a souligné que les récentes mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé liées à la forte propagation du virus Covid-19 en octobre et novembre ne concernent pas autant l'Algérie que l'Europe et les États-Unis d'Amérique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre une remontée du nombre de morts de la Covid-19 en Europe lors des mois d'octobre et de novembre, qui seront « plus durs » face à l'épidémie, a affirmé le directeur de sa branche européenne.

P3

DR ABDELKRIM  
TOUAHRIA

(MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE)

**A tout moment,  
on peut s'attendre  
à une reprise  
de l'épidémie**

La rentrée scolaire et la réouverture des frontières sont les deux grands sujets qui hantent les autorités politiques et l'opinion publique. Le premier ministre a déclaré au débat de la semaine que la date de la rentrée scolaire dépend du rapport du comité scientifique. Toujours est-il qu'une telle décision relève, exclusivement des autorités politiques et que la responsabilité leur serait, en tout les cas, imputée. Le Dr Abdelkrim Touahria, membre du comité scientifique a indiqué, dans une interview au site d'information TSA que « la décision n'est pas du ressort du comité scientifique, que ce soit pour la reprise de l'école ou des autres activités ». Commentant la dernière déclaration du premier ministre, il a ajouté que : « c'est qu'à tout moment on peut s'attendre à une reprise de l'épidémie du coronavirus ». « Comme c'est le cas actuellement dans certains pays d'Europe (France) et du Maghreb où il y a une recrudescence des contaminations », a-t-il ajouté.

P3

Régions

EL-OUED

**Appel à intégrer  
la culture  
de la betterave  
sucrière**

P9

BECHAR

**Un milliard DA d'aides  
pour la réalisation  
de 117 unités  
d'habitat rural**

P8

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**238 nouveaux cas, 154 guérisons et 12 décès**

P3

INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

**La CCIAF publie son 2ème  
guide règlementaire**

P5

NATIONS UNIES

**L'Algérie élue au Conseil d'administration  
du PNUD/ FNUAP/UNOPS**

P24

Sport

LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE  
FOOTBALL

**Le CR Belouizdad  
reprend les  
entraînements**

P13



ENERGIE

## Plan multisectoriel pour sécuriser les oléoducs

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a annoncé hier à Alger l'élaboration d'un plan d'action interministériel relatif à la sécurisation du réseau de transport des hydrocarbures et des installations liées à cette activité, afin de prévenir les accidents similaires à celui d'El Oued. "Des groupes d'experts des ministères de l'Energie, de l'Environnement, des Ressources en eau et de l'Agriculture procéderont à l'analyse de l'ensemble du réseau de transport des hydrocarbures, d'une longueur de 22 000 kilomètres et des installations liées à cette activité", a-t-il indiqué lors d'une réunion avec le ministre de l'Environnement, Nassima Benharrat. Ces experts vont ensuite "élaborer un plan d'action qui permettrait d'appréhender les risques potentiels qui peuvent survenir au niveau de ces installations et d'en déterminer les causes", a-t-il ajouté. Il a expliqué que l'analyse de ces canalisations permettra de réaliser une cartographie précise des points à risque par rapport aux ressources hydriques, agricoles et aux activités humaines. "Cette cartographie, qui permettra d'établir des fiches sur l'ensemble des sites et des risques potentiels, sera suivie de recommandations et de mesures à entreprendre en cas d'imprévu afin d'éviter les accidents et de minimiser leurs risques" a-t-il poursuivi. M. Attar considère qu'il s'agit là d'un "véritable plan ORSEC anti-ruptures de pipelines". Il a souligné, par ailleurs, la nécessité de tirer les leçons de l'accident d'El Oued et d'agir pour que de pareils incidents, avec tous les impacts qui peuvent en découler, ne se reproduisent pas".

Le ministre a mis en avant le rôle de son secteur "qui fait de son mieux pour assurer d'amont en aval l'énergie", dit-il, affirmant toutefois que les activités du secteur comportent des risques pour l'environnement de façon générale. Il a enfin tenu à préciser que les activités du secteur ont toujours été régies par des lois et des décrets qui imposent des obligations très strictes en matière d'évaluation des risques sur l'environnement lorsqu'il s'agit de projets d'installation de pipelines. A rappeler que deux fuites sont survenues, début du mois en cours, au niveau de l'oléoduc OK1, la première à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El-Oued, point 190 + 200 (PK), et la deuxième au point PK 263 dans la région d'Oum Touyoug, dans la wilaya déléguée d'El-M'gheir. Après des mesures urgentes prises par Sonatrach, le pompage du pétrole brut à partir de Haouhd El Hamra vers la raffinerie de Skikda a repris, 48 heures après l'incident.

R.N

## FUITES DES SUJETS DU BAC

# Des peines de 10 mois à 3 ans de prison ferme

La Justice a prononcé, lundi, des peines d'emprisonnement pour des faits liés à la fuite des sujets de l'examen du baccalauréat ou la diffusion des corrigés, a indiqué lundi le ministère de l'Education nationale, dans un communiqué.



Dans ce cadre, le tribunal de Hassi Bahbah (Djelfa) a condamné à une peine de trois (3) ans de prison ferme à l'encontre des accusés répondant aux initiales (R.M) et (R.F) assortie d'une amende de 500.000 Da avec mandat de dépôt à l'audience pour avoir fuit le sujet de langue arabe et diffusé son corrigé, a précisé la même source. Le tribunal de Tébessa a condamné le prévenu répondant aux initiales (S.S) à une peine de 18 mois de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 Da avec mandat de dépôt à l'audience. Le tribunal d'Al Aouinet (Tébessa) a, quant à lui, condamné les mis en cause répondant

aux initiales (H. KH) et (H. W) à une peine d'un an de prison ferme avec une amende de 50.000 Da avec mandat de dépôt à l'audience. Au tribunal de Laghouat, une peine d'un an de prison ferme a été prononcée contre la prévenue répondant aux initiales (K. N.) assortie d'une amende de 100.000 DA. La même peine a été prononcée à l'encontre des deux prévenus répondant aux initiales (T. F) et (Z. R) à Ksar Chellala. Le tribunal de Oued Rhiou (Relizane) a condamné le prévenu (M. M. A) à une peine de dix (10) mois de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA. A El Menia, le mis en cause répondant aux initiales (Ch. M) a

été placé en garde à vue. Les investigations se poursuivent concernant de tels actes délictuels dont les auteurs ont été reconnus en attendant leur arrestation et présentation devant les juridictions compétentes. Le ministère a affirmé que l'Organe national de lutte et de prévention contre la criminalité liée aux TIC et les brigades de lutte contre le la cybercriminalité à travers le territoire national, œuvrent grâce à leur vigilance constante et permanente, jour et nuit, à suivre de tels agissements en vue de garantir le bon déroulement des épreuves du Baccalauréat.

R.N

## KAMEL MANSOURI

# « L'Agence nationale de médicament a vécu 12 ans dans le désordre »

Le Directeur général de l'Agence nationale de médicament, Kamel Mansouri, a indiqué hier que depuis sa création en 2008 cette agence accuse un immense retard sur le calendrier national « souffrant d'un manque criard de tous ce qui fait d'elle une Agence de souveraineté nationale du médicament ». Elle n'est, selon lui, réellement opérationnelle que depuis juillet 2020. Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, M. Mansouri présente l'Agence qu'il dirige, tel un instrument de souveraineté nationale qui est chargé notamment d'assurer l'homologation de tout ce qui relève du pharmaceutique en général et qui veille à mettre en œuvre la politique nationale du médicament dont l'aspect financier a pour objectif la réduction de la facture des importations médicamenteuses. « Et pour réduire la balance importation-exportation l'on se doit de respecter le rapport qualité de production selon les standards internationaux », précise-t-il. Il a ajouté que même s'il restait beaucoup à faire, on peut dire concrètement qu'après un réel challenge de restructuration dira-t-il et

de réadaptation et d'acquisition effectués, « on a maintenant une Agence qui est opérationnelle et effective tant bien que mal ». Il a affirmé que pour ce qui est de la régulation du marché du médicament, l'Agence contribue, selon son directeur, indirectement par le processus d'enregistrement ou d'homologation, expliquant qu'« en cas de besoin d'un médicament sur le marché, on est obligé de l'enregistrer et parfois dans des conditions particulières, quand le médicament est indiqué en urgence, là on est obligé d'activer le processus de production sur demande des instances qui transmettent la demande des prescripteurs selon les normes standards internationales ». « On estime être dans un secteur fortement réglementé qui obéit à de bonnes pratiques depuis la fabrication jusqu'à la dispensation », a affirmé M. Mansouri. Pour réaliser cela, explique-t-il, il y a plusieurs procédés à mettre en route pour son développement dont les axes de formation, sa restructuration, des compétences à acquérir, etc. Et du point de vue logistique, abonde-t-il,

« L'Agence est maintenant de plein statut spécifique, comme notifié dans les textes - donc elle n'est plus une EPA - qui ont mis fin à une ambiguïté de statut car on n'avait pas de contrôle, de même pour le personnel qui était celui de l'ex Laboratoire national central (LNC) ainsi que le manque du budget. "Ces insuffisances n'ont pas aidé à installer l'Agence jusqu'en juillet 2020 et le LNC n'a été dissous qu'à cette date par décret présidentiel", a-t-il affirmé. Une fois installée, l'Agence a pu, concrètement, nommer son personnel et acquies son budget conséquemment avec revalorisation des salaires et paiement des arriérés ainsi elle a pu acquies des locaux bien aménagés pour recevoir les opérateurs après quoi l'Agence a commencé à accomplir la mission qui est la sienne : le contrôle, la disponibilité du médicament et de réduire la facture d'importation. S'agissant de l'impératif du passage du genre chimique au bio-thérapeutique et à l'optique de réduire la facture médicamenteuse de 400 mille dollars à l'horizon décembre 2020, l'invité de la radio nationale a expliqué que l'Agence a du pain sur ses

planches car elle est interpellée par des priorités. « Etant donné que la sphère du médicament a connu des révolutions à l'échelle mondiale, notre challenge est de passer du médicament chimique au médicament bio-thérapeutique (qui est un genre complexe). « Donc, c'est d'assurer le passage de cette catégorie de médicament en procédant par l'évaluation, son contrôle et la promotion de sa production nationale », a-t-il souligné en substance, indiquant que « cette catégorie de bio-médicaments indiqués par exemple en hématologie, en oncologie, les maladies orphelines, les dérivés sanguins, les anticoagulants coûtent le plus au budget de l'Etat ». Ces médicaments, a-t-il rappelé, sont essentiellement des médicaments spécifiques destinés aux hôpitaux et encourager les opérateurs nationaux privés installés en Algérie auront la charge de réduire cette facture et permettent d'honorer les besoins de la Pharmacie centrale algérienne (PCA), chargée à son tour d'approvisionner les centres hospitaliers et établissements hospitaliers universitaires (EHU).

R.N

FAWZI DERRAR (DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR)

# «L'Algérie n'est pas concernée par les mises en garde de l'OMS»

Le directeur général de l'Institut Pasteur, Fawzi Derrar, a qualifié de bonne la situation épidémiologique actuelle en Algérie causée par le coronavirus, rapporte hier la radio nationale.



Il a souligné que les récentes mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé, liées à la forte propagation du virus Covid-19 en octobre et novembre, ne concernent pas autant l'Algérie que l'Europe et les États-Unis d'Amérique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre une remontée du nombre de morts de la Covid-19 en Europe lors des mois de novembre et de décembre, qui seront « plus durs » face à l'épidémie, a affirmé le directeur de sa branche européenne. La situation épidémiologique en Algérie est bonne avec le passage de la phase épidémiologique aiguë, en particulier les mois de mai et juin, mais la

stabilité a commencé vers la fin du mois de juillet, a fait observer M. Derrar. Il a également indiqué que la situation dans les hôpitaux s'est améliorée, notamment en termes de pression, ce qui est également le cas pour les réanimations. Concernant les derniers avertissements émis par l'Organisation mondiale de la santé concernant une augmentation significative du nombre de personnes infectées par le Coronavirus dans les deux prochains mois, octobre et novembre, le directeur de l'Institut Pasteur a expliqué que les prévisions sont raisonnables compte tenu d'un certain nombre de facteurs combinés, dont le plus important est la baisse des tempéra-

tures saisonnières avec le début de la saison d'automne, ainsi que la rentrée sociale et scolaire, notamment dans la plupart des pays européens, ce qui augmente le nombre de personnes qui seront en contact direct. Selon Fawzi Derrar, tous ces indicateurs suggèrent que la propagation de l'épidémie va s'intensifier dans les mois à venir, constatant qu'elle est à des niveaux très élevés dans de nombreux pays européens et aux États-Unis d'Amérique. Concernant la possibilité que la même vague qui touche l'Europe arrive en Algérie, M. Derrar a souligné que l'Algérie n'est pas dans la même situation épidémiologique enregistrée en Europe. « Nous devons donc profiter de l'oc-

casation et utiliser ce que nous observons des développements épidémiologiques là-bas afin de contrôler la propagation du virus ici, en plus des indicateurs de la propagation d'autres maladies comme la grippe saisonnière », a-t-il souligné. M. Derrar a indiqué qu'en Algérie, la grippe saisonnière enregistre son pic du 10 janvier à la première semaine de février, et on sait que les anticorps issus du vaccin antigrippal ne se forment que trois semaines après la vaccination, il est donc très important qu'un nombre suffisant de personnes âgées et de leurs proches soient vaccinés, selon le même média.

R.N

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### 238 nouveaux cas, 154 guérisons et 12 décès

Deux cents trente-huit (238) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 154 guérisons et 12 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 734, dont 238 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100 000 habitants lors des

dernières 24 heures, celui des décès à 1 632 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 34 358, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 10 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 18

wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 31 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

#### DR ABDELKRIM TOUAHRIA (MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE)

### A tout moment, on peut s'attendre à une reprise de l'épidémie

La rentrée scolaire et la réouverture des frontières sont les deux grands sujets qui hantent les autorités politiques et l'opinion publique. Le Premier ministre a déclaré au début de la semaine que la date de la rentrée scolaire dépend du rapport du comité scientifique. Toujours est-il qu'une telle décision relève, exclusivement des autorités politiques et que la responsabilité leur serait, en tous les cas, imputée. Le Dr Abdelkrim Touahria, membre du Comité scientifique a indiqué, dans une interview au site d'information TSA que « la décision n'est pas du ressort du comité scientifique, que ce soit pour la reprise de l'école ou des autres activités ». Commentant la dernière déclaration du premier ministre, il a ajouté que : « c'est qu'à tout moment on peut s'attendre à une reprise de l'épidémie du coronavirus ». « Comme c'est le cas actuellement dans certains pays d'Europe (France) et du Maghreb où il y a une recrudescence des contaminations », a-t-il ajouté. « Le risque existe aussi en Algérie. Et sachant que ce

type de décision est très difficile à prendre, les autorités doivent s'appuyer sur l'avis et les recommandations du comité scientifique. De la même façon, le Comité scientifique ne prend pas de décisions, mais il peut à la demande du secteur, l'accompagner dans l'élaboration d'un protocole sanitaire », a-t-il souligné. Concernant la réouverture des frontières, le Dr Touahria a expliqué qu'« il y a, en effet, beaucoup de paramètres qui entrent dans cette question de réouverture des frontières. Il y a la situation dans les autres pays, cela ne dépend pas uniquement de la situation épidémiologique en Algérie ». « A partir du moment où il y a des gens qui partent et d'autres qui rentrent, la situation peut devenir un peu moins maîtrisable. Même si vous faites des points de contrôle sanitaire aux frontières, ça reste très compliqué ». « Ensuite, il y a lieu de demander un test PCR dès lors que le seul diagnostic de certitude c'est la PCR. Ça n'a absolument aucun sens de demander un test sérologique. Dès lors, quand

quelqu'un arrive ou quitte le territoire national, avons-nous les capacités de faire des tests RT-PCR pour tous les voyageurs ? En outre, peut-on faire confiance à quelqu'un qui rentre dans le territoire algérien muni d'un test PCR négatif ? Franchement, c'est une question très compliquée et je pense que les hautes autorités vont certainement nous demander notre avis », a indiqué Dr Touahria dans un entretien accordé à TSA. Selon lui, le Comité scientifique n'a pas encore été sollicité sur cette question de réouverture des frontières. « Nous n'avons pas été sollicités pour le moment sur cette question. Maintenant, en tant que membres du Comité scientifique, nous n'avons pas la prérogative de dire aux autorités voilà vous pouvez ouvrir les frontières, nous avons le protocole. Et si un jour, l'éventualité de la réouverture des frontières est mise sur la table, il est clair que le comité scientifique validera le protocole qu'il faut... » a-t-il dit.

Abir N.

## Brèves

AFFAIRE DE OULD ABBES ET BARKAT

### Le verdict attendu aujourd'hui

Le verdict dans l'affaire des deux anciens ministres, Djamel Ould Abbas et Said Barkat, poursuivis pour détournement, dilapidation de deniers publics, conclusion de marchés en violation de la législation et abus de fonction, sera prononcé, aujourd'hui, par le tribunal de Sidi M'hamed (Algi). A l'issue d'un procès de quatre jours dans cette affaire où sont poursuivis d'anciens cadres du ministère de la Solidarité nationale, le juge de siège a décidé du report du verdict au 16 septembre 2020. Le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) avait requis, dimanche, des peines de 12 ans de prison ferme à l'encontre de Djamel Ould Abbas, et 10 ans de prison ferme à l'encontre de Said Barkat, avec saisie de tous leurs biens et fonds illégaux.

Des peines de 8 ans de prison ont été aussi requises à l'encontre de l'ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, du chef du protocole, M. Djellouli Said et de l'ancien secrétaire général du même ministère, Ismail Benhabiles (en liberté). Concernant le fils de l'ancien ministre Djamel Ould Abbas (El Ouafi), en fuite et impliqué dans d'autres affaires de corruption, le procureur de la République a requis 10 ans de prison à son encontre, avec émission d'un mandat d'arrêt international pour exploitation des fonds de la Caisse nationale de la solidarité à des fins électorales. Durant le plaidoyer du procureur de la République, il s'est avéré que la valeur des montants dont ont bénéficié 4 associations présidées par l'ancien ministre de la Solidarité nationale s'élève à plus de 1850 milliards de centimes. Le collectif de défense des deux accusés a focalisé sur le code des marchés publics, faisant référence au recours par le ministère aux associations en vue de superviser les opérations de solidarité au vu de « leur caractère urgent ».

La défense a souligné que « tous les rapports confirment que les opérations de solidarité ont été effectuées conformément à la loi et qu'il n'y a aucun détournement de deniers publics de la part de l'organisation étudiante ni des autres associations, ni du ministère de la Solidarité ».

R.N

## COUR D'ALGER

### Khaled Drareni condamné à 2 ans de prison ferme

La Cour de justice d'Alger a condamné, hier, Khaled Drareni à deux (2) ans de prison ferme pour « atteinte à l'unité nationale » et « incitation à un rassemblement non armé ». La Cour a condamné à quatre (4) mois de prison ferme, Samir Belarbi et Mouh Slimane Hamitouche pour « incitation à un rassemblement non armé » en abandonnant l'accusation d'« atteinte à l'unité nationale ». Le Procureur général près la Cour d'Alger avait requis, lors du procès en appel, une peine de quatre (4) ans de prison ferme et une amende de 50 000 DA à l'encontre de Khaled Drareni. La même peine a été requise à l'encontre de Samir Belarbi et Slimane Hamitouche, poursuivis dans la même affaire et condamnés, en août dernier, à deux (2) ans de prison, dont quatre (4) mois de prison ferme. Le 10 août passé, le journaliste Khaled Drareni a été condamné par le Tribunal de Sidi M'hamed d'Alger à trois (3) ans de prison ferme tandis que les activistes Samir Belarbi et Slimane Hamitouche ont été éclopés de 2 ans d'emprisonnement dont 4 mois fermes pour « atteinte à l'unité nationale » et « incitation à un rassemblement non armé ».

R. N

ESSAIS NUCLÉAIRES AU SUD ALGÉRIEN

# La France appelée à collaborer avec l'Algérie

Deux experts français en désarmement ont appelé, lundi dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde*, le gouvernement français à collaborer avec les autorités algériennes afin que soient retrouvées les matières radioactives enfouies dans le sud algérien en conséquence des 17 essais nucléaires effectués par la France.

"Plus de cinquante ans après le dernier essai nucléaire français au Sahara, le passé nucléaire de la France ne doit plus rester enfoui dans les sables. Il est temps de déterrer les déchets provenant des 17 essais réalisés entre 1960 et 1966 par la France au Sahara, pour assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures, préserver l'environnement et ouvrir une nouvelle ère des relations entre l'Algérie et la France", placent Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin. Rappelant qu'une "prise en compte des dégâts environnementaux et sociaux" a eu lieu en Polynésie où des essais nucléaires français ont eu lieu et un "travail de réparation a été entrepris", les deux experts déplorent le fait que l'Algérie n'ait pas bénéficié du même traitement. Ils relèvent que la présence sur les sites des essais de matériel contaminé par la radioactivité "volontairement enterré" et de matières radioactives (sables vitrifiés, roches contaminées) issues des explosions nucléaires présentes à l'air libre reste un sujet "tabou" en France. Cette présence engendre des "risques sanitaires importants pour les populations locales, les générations futures, tout comme pour l'environnement", mettent en garde les deux experts qui ont réalisé une étude (publiée par la Fondation Heinrich Bll et disponible en ligne sur [Icanfrance.org](http://Icanfrance.org)), qui dresse un premier inventaire de l'ensemble de ces déchets, radioactifs ou non, abandonnés par la France. L'étude a été élaborée sur la base de témoignages, de visites de terrain et de recueil de documents, dont un rapport classé "confidentiel défense", versé aux archives du ministère français de la Défense. "Avec l'adoption à l'ONU, par l'Algérie et 121 autres Etats, le 7 juillet 2017, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), la question des expérimentations nucléaires françaises trouve une raison supplémentaire de sortir du déni", estime Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin. Le TIAN, en plus des interdictions créées (emploi, fabrication, menace, assistance, financement...), a la "particularité de prendre en compte les conséquences des expérimentations nucléaires et d'introduire des obligations positives avec ses articles 6 (assistance aux victimes et remise en état de l'environnement) et 7 (coopération et assistance internationales)", notent ces deux experts. Observant que l'entrée en vigueur du TIAN est proche, étant ratifié par 44 Etats sur les 50 minimaux requis, ils soulignent que la France doit fournir à l'Algérie "l'aide technique" et "l'apport d'informations sur les zones où elle a enterré les déchets" et rendre, ainsi, "pleinement possible" la mise en œuvre des différentes obligations du traité. Les deux experts considèrent que "l'opposition frontale de la France au TIAN ne peut pas être un argument pour conserver encore plus longtemps des données susceptibles de mettre un terme à un problème humanitaire". "De plus, cela serait un contresens au processus de +réconciliation entre les peuples français et algériens+, selon les mots du président Emmanuel Macron, font-ils remarquer. "Comment ce travail mémoriel pourrait-il laisser de côté plusieurs dizaines de milliers d'Algériens (...) qui ont participé (ndlr : à leur corps défendant) à cette sombre aventure atomique et qui en subissent encore les effets ?", s'interrogent-ils. Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin notent que si la mise en œuvre de certaines mesures dans le cadre de cette collaboration "nécessitera du temps" (expertise radiologique, étude sanitaire sur le risque transgénérationnel), "d'autres peuvent être engagées sur simple décision politique". Ainsi, la ministre française des Armées "peut rapidement transmettre aux autorités algériennes la liste des zones d'enfouissement des déchets", recommandent-ils, relevant que "cette demande est désormais relayée par des députés". De même, certains critères de la loi Morin (relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français) "doivent être revus, comme cela a été le cas en Polynésie, pour permettre enfin aux populations victimes (ndlr: en Algérie) de déposer un dossier d'indemnisation", préconisent-ils. "Il est temps que la France ouvre ses archives et mette en œuvre, de façon rapide, ces mesures pour sortir du déni ce chapitre sur les essais nucléaires", concluent les deux experts.



ment) et 7 (coopération et assistance internationales)", notent ces deux experts. Observant que l'entrée en vigueur du TIAN est proche, étant ratifié par 44 Etats sur les 50 minimaux requis, ils soulignent que la France doit fournir à l'Algérie "l'aide technique" et "l'apport d'informations sur les zones où elle a enterré les déchets" et rendre, ainsi, "pleinement possible" la mise en œuvre des différentes obligations du traité. Les deux experts considèrent que "l'opposition frontale de la France au TIAN ne peut pas être un argument pour conserver encore plus longtemps des données susceptibles de mettre un terme à un problème humanitaire". "De plus, cela serait un contresens au processus de +réconciliation entre les peuples français et algériens+, selon les mots du président Emmanuel Macron, font-ils remarquer. "Comment ce travail mémoriel pourrait-il laisser de côté plusieurs dizaines de milliers d'Algériens (...) qui ont participé (ndlr : à leur corps défendant) à cette sombre aventure atomique et qui en subissent encore les effets ?", s'interrogent-ils. Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin notent que si la mise en œuvre de certaines mesures dans le cadre de cette collaboration "nécessitera du temps" (expertise radiologique, étude sanitaire sur le risque transgénérationnel), "d'autres peuvent être engagées sur simple décision politique". Ainsi, la ministre française des Armées "peut rapidement transmettre aux autorités algériennes la liste des zones d'enfouissement des déchets", recommandent-ils, relevant que "cette demande est désormais relayée par des députés". De même, certains critères de la loi Morin (relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français) "doivent être revus, comme cela a été le cas en Polynésie, pour permettre enfin aux populations victimes (ndlr: en Algérie) de déposer un dossier d'indemnisation", préconisent-ils. "Il est temps que la France ouvre ses archives et mette en œuvre, de façon rapide, ces mesures pour sortir du déni ce chapitre sur les essais nucléaires", concluent les deux experts.

algériennes la liste des zones d'enfouissement des déchets", recommandent-ils, relevant que "cette demande est désormais relayée par des députés". De même, certains critères de la loi Morin (relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français) "doivent être revus, comme cela a été le cas en Polynésie, pour permettre enfin aux populations victimes (ndlr: en Algérie) de déposer un dossier d'indemnisation", préconisent-ils. "Il est temps que la France ouvre ses archives et mette en œuvre, de façon rapide, ces mesures pour sortir du déni ce chapitre sur les essais nucléaires", concluent les deux experts.

algériennes la liste des zones d'enfouissement des déchets", recommandent-ils, relevant que "cette demande est désormais relayée par des députés". De même, certains critères de la loi Morin (relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français) "doivent être revus, comme cela a été le cas en Polynésie, pour permettre enfin aux populations victimes (ndlr: en Algérie) de déposer un dossier d'indemnisation", préconisent-ils. "Il est temps que la France ouvre ses archives et mette en œuvre, de façon rapide, ces mesures pour sortir du déni ce chapitre sur les essais nucléaires", concluent les deux experts.

APS

PLAN NATIONAL DE LA JEUNESSE 2020-2024

## Installation de la commission interministérielle à Alger

La commission interministérielle chargée de l'élaboration du Plan national de la jeunesse 2020-2024 a été installée hier au siège du ministère de la Jeunesse et des sports à Alger au terme d'une série de réunions consultatives avec des organisations et des associations de jeunes qui ont permis d'enrichir le dialogue et de favoriser un échange d'idées autour du projet. Cette commission "est chargée d'élaborer une politique publique unifiée dédiée aux jeunes qui sera mise en œuvre par l'ensemble des secteurs ministériels et des instances nationales en charge des questions de jeunes, avec la participation de la société civile et du mouvement associatif", a indiqué le ministre de la Jeunesse et des sports, Sid Ali Khaldi, dans une allocution, précisant que "le document de référence du Plan national de la jeunesse sera présenté dans un délai n'excédant pas les deux (2) mois". L'installation de cette commission vient couronner un long processus de coordination et de concertation avec les secteurs ministériels et le mouvement associatif de jeunes qui a donné lieu à une feuille de route pour l'élaboration du Plan national de la jeunesse et permis de recueillir et de traiter les propositions des jeunes et des associations de jeunes, notamment à la faveur du Forum numérique de la jeunesse algérienne et de la série de rencontres consultatives tenues à travers les différentes wilayas, a fait savoir le ministre. Le Plan national de la jeunesse "est en accord avec le projet de révision constitutionnelle soumis par le président de la République au référendum populaire le 1er novembre prochain et dans lequel les jeunes représentent la locomotive du changement et la pierre angulaire de l'édification de la nouvelle République", a affirmé le ministre, soulignant que "l'ambitieux projet de révision constitutionnelle consacre pour la première fois l'engagement de l'Etat à encourager les jeunes à investir la vie publique et politique". Le Plan vise à élaborer une politique publique unifiée dédiée aux jeunes qui sera mise en œuvre par l'ensemble des secteurs ministériels et des instances pu-

bliques en charge des questions de jeunes, avec la participation active de la société civile et du mouvement associatif, à rétablir la confiance entre les jeunes et les institutions étatiques sur la base d'un nouveau pacte avec les jeunes, encourager les jeunes à participer à la gestion des affaires publiques et à conforter la citoyenneté chez les jeunes et à les mobiliser dans les œuvres caritatives et associatives, a fait savoir M. Khaldi. A ce titre, le ministère a entamé la révision du cadre réglementaire du Conseil supérieur de la jeunesse en tant qu'"espace idoine pour la participation des jeunes et l'évaluation des politiques publiques qui leur sont dédiées".

bles en charge des questions de jeunes, avec la participation active de la société civile et du mouvement associatif, à rétablir la confiance entre les jeunes et les institutions étatiques sur la base d'un nouveau pacte avec les jeunes, encourager les jeunes à participer à la gestion des affaires publiques et à conforter la citoyenneté chez les jeunes et à les mobiliser dans les œuvres caritatives et associatives, a fait savoir M. Khaldi. A ce titre, le ministère a entamé la révision du cadre réglementaire du Conseil supérieur de la jeunesse en tant qu'"espace idoine pour la participation des jeunes et l'évaluation des politiques publiques qui leur sont dédiées".

bles en charge des questions de jeunes, avec la participation active de la société civile et du mouvement associatif, à rétablir la confiance entre les jeunes et les institutions étatiques sur la base d'un nouveau pacte avec les jeunes, encourager les jeunes à participer à la gestion des affaires publiques et à conforter la citoyenneté chez les jeunes et à les mobiliser dans les œuvres caritatives et associatives, a fait savoir M. Khaldi. A ce titre, le ministère a entamé la révision du cadre réglementaire du Conseil supérieur de la jeunesse en tant qu'"espace idoine pour la participation des jeunes et l'évaluation des politiques publiques qui leur sont dédiées".

R.N

INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

# La CCIAF publie son 2ème guide réglementaire

La Chambre de Commerce et d'Industrie algéro-française (CCIAF) vient de publier la deuxième édition de son guide réglementaire sur l'investissement en Algérie, indique un communiqué de la chambre.



Cette édition 2020 reprend les principales dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire 2020 "qui a introduit de nouvelles mesures en matière d'investissements étrangers et apporte de nombreux allègements de procédures en vue d'améliorer le climat des affaires, relancer l'investissement et développer l'écosystème start-ups", précise la CCIAF. Le document, qui s'inscrit dans le cadre de la mission d'information de la chambre pour ses

entreprises adhérentes et en continuité des précédents ouvrages publiés, se veut être "un outil d'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'investissements et/ou de partenariats", soutient la même source. La CCIAF a déjà publié de nombreux guides visant à accompagner les entreprises d'un point de vue réglementaire. Il s'agit notamment de la première édition liée à l'investissement (2018), à la ressource humaine et aux questions juridiques (2019) ainsi qu'un guide fiscal (2020),

rappelle la chambre. Depuis la propagation du coronavirus (COVID19), et sur une période de deux mois, la CCIAF a organisé une trentaine de webinars réglementaires- avec la participation de près de 3000 entrepreneurs adhérents et non adhérents- afin de accompagner à faire face à cette crise sanitaire et mettre en place les mesures nécessaires pour se conformer à la réglementation, selon le même communiqué.

R.E

## PÉTROLE

### Les cours reprennent avec la Chine et l'ouragan Sally

Les prix du pétrole progressaient hier, aidés par une production industrielle chinoise en hausse et l'ouragan Sally qui menace une partie de l'offre dans le Golfe du Mexique, alors que l'AIE a revu en baisse la demande mondiale de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 40,23 dollars à Londres, en hausse de 1,57% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour octobre gagnait de son côté 1,69% à 37,89 dollars. Lundi, les deux cours de référence avaient terminé en légère baisse après avoir perdu

plus de 6% la semaine dernière. Celle-ci a enregistré une hausse de 5,6% sur un an, après 4,8% en juillet. "Les espoirs autour d'un vaccin contre le Covid-19 et l'ouragan Sally", qui a contraint à l'arrêt une partie de la production de pétrole dans le Golfe du Mexique, "empêchent une nouvelle chute importante des prix du pétrole", a expliqué un analyste. Les investisseurs restent cependant inquiets sur le niveau de la demande de pétrole brut, qui pèse sur les cours. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a abaissé hier ses prévisions d'évolution de la demande pétrolière pour cette année en raison de la crise sanitaire, évo-

quant des perspectives encore plus "fragiles" pour le marché. Elle s'attend ainsi désormais à une chute annuelle de 8,4 millions de barils par jour (mbj) de la demande mondiale cette année, contre 8,1 mbj attendus dans le précédent rapport. La veille, c'est l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui s'était montrée plus pessimiste en révisant en baisse de 0,4 mbj le niveau de la demande par rapport au mois d'août. Les membres de l'Opep et leurs alliés se réunissent jeudi par visioconférence pour statuer sur leur accord en vigueur visant à réduire la production afin de maintenir les prix.

R.E

### L'AIE revoit à la baisse sa prévision de demande pour 2020

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu à la baisse sa prévision de demande mondiale de pétrole pour 2020, face aux inquiétudes liées à l'impact de l'épidémie sur le rythme de la reprise économique. Selon le rapport mensuel de l'AIE publié hier, la demande

devrait se situer cette année autour des 91,7 millions de barils par jour (bpj), soit 200 000 bpj de moins que la projection du mois dernier pour 2020. La recrudescence des cas de coronavirus dans de nombreux pays, les mesures de confinement, le télétravail et un secteur de

l'aviation en convalescence sont autant de facteurs qui nuisent à la demande, explique l'AIE. L'augmentation de la production pétrolière et la révision à la baisse de la demande signifient également un ralentissement de l'écoulement des stocks de pétrole brut qui se sont ac-

cumulés au cours de la période de confinement, a-t-elle ajouté. Lundi, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait également revu à la baisse ses prévisions de demande pour 2020 et 2021 en raison de la pandémie.

## Brèves

### BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE)

#### Les effets de la politique monétaire "pas encore pleinement satisfaisants"

Les effets des mesures de relance de la Banque centrale européenne (BCE) pour soutenir l'économie en pleine pandémie du Covid-19 ne sont "pas encore pleinement satisfaisants", a estimé hier un haut responsable de l'institution. "Les résultats obtenus par nos mesures de politique monétaire sont remarquables, mais ils ne sont pas encore pleinement satisfaisants car les pressions sur les prix et les anticipations d'inflation devraient rester modérées", a déclaré Fabio Panetta, membre italien du directoire de la BCE, dans un discours. "Nous devons rester vigilants et évaluer attentivement les informations entrantes, y compris l'évolution des taux de change", a ajouté le banquier central, un économiste de formation, perçu par les observateurs comme une "colombe", c'est-à-dire favorable à une politique monétaire souple pour aider l'économie. L'emballage de l'euro depuis quelques mois met la BCE sous pression car il contribue à éloigner l'inflation de l'objectif de l'institution qui est de la maintenir "proche mais inférieure à 2%". L'euro progressait encore un peu hier face au dollar, à la veille d'une réunion de la Banque centrale américaine qui devrait marquer un changement de politique de l'institution. L'euro gagnait 0,15% face au billet vert, à 1,1884 dollar. Le chef économiste de la BCE, Philippe Lane, a écrit vendredi dans un blog "qu'il n'y a pas de place pour la complaisance" de la part de l'institution face au risque d'un euro fort, une expression reprise depuis par la présidente de la BCE, Christine Lagarde. Pour 2020, la BCE prévoit une inflation de 0,3%, puis 1,0% en 2021 et 1,3% en 2022, selon ses nouvelles prévisions annoncées jeudi dernier.

R.E

### LA TECH EN TÊTE

#### Près de 2 000 milliards de dollars de fusions-acquisitions cette année

Les opérations de fusions-acquisitions (M&A) dans le monde depuis le début de l'année s'approchent de la barre des 2 000 milliards de dollars (1 682 milliards d'euros), le secteur technologique, représentant environ un cinquième de ce total, montre des données complètes par Refinitiv. Dernière transaction notable en date, le fabricant américain de cartes graphiques Nvidia va racheter le concepteur britannique de puces Arm Holdings au conglomérat japonais SoftBank pour un montant pouvant atteindre 40 milliards de dollars (33,8 milliards d'euros), ont annoncé les deux groupes ce lundi. Toujours dans le secteur technologique, l'opérateur télécoms américain Verizon devrait déboursier 6,25 milliards de dollars pour mettre la main sur son concurrent Tracfone, filiale du groupe mexicain América Móvil. Dans la santé, le laboratoire pharmaceutique américain, Gilead Sciences, va racheter son compatriote spécialisé dans la biotechnologie Immunomedics dans le cadre d'une opération à 21 milliards de dollars destinée à renforcer son portefeuille d'activités dans l'oncologie. Les opérations de M&A ont tendance à s'accroître après une période de ralentissement économique, mais celles annoncées depuis le début de l'année représentent déjà un total de 1 970 milliards de dollars, contre 1 260 milliards et 1 600 milliards à la même période en 2009 et 2010, au sortir de la crise financière de 2008, selon Refinitiv. "A la sortie de la récession, il y a généralement un peu de rattrapage à réaliser et le coût du capital a tendance à être bon marché", commente Graham Secker, stratège en actions européennes chez Morgan Stanley. Selon Refinitiv, les fusions menées depuis le début de l'année par les entreprises relevant du secteur technologique représentent 351,4 milliards de dollars, soit 17,8% du total, le niveau le plus élevé depuis le boom des valeurs internet en 2000. Dans les services financiers, les transactions ont atteint 283,8 milliards de dollars, soit 14% du total. Le secteur technologique domine non seulement en valeur mais aussi en volume avec 5 966 projets annoncés depuis le début de l'année sur un total d'un peu plus de 30 000, reflet de l'impact de la crise du coronavirus, qui a notamment accéléré le télétravail, les cours à distance, les consultations médicales en ligne et le commerce électronique.

R.E





## JIJEL

# 25 affaires de cybercriminalité traitées en l'espace d'un mois

**V**ingt cinq (25) affaires de cybercriminalité ont été traitées au cours du mois d'août dernier par les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Jijel, a-t-on appris, lundi, de la responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, la commissaire divisionnaire, Aziza Djerourou. Les affaires de cybercriminalité traitées par les services de la Police judiciaire de la wilaya Jijel portent essentiellement sur des cas

d'atteinte aux systèmes informatiques, d'escroquerie sur Internet et diffusion de photos portant atteinte à la pudeur, a indiqué à l'APS la même source. Les mêmes services ont également enregistré durant la même période, 136 autres affaires d'atteintes aux personnes parmi lesquelles des tentatives de meurtre des cas de coups et blessures, de violence verbale, d'agression de fonctionnaires en plus de 127 affaires d'atteinte aux biens comprenant des

cas de vols qualifiés, de tentative de vol, de vol de motocyclettes, de vandalisme et d'incendie volontaire, a-t-elle ajouté. Il a également été enregistré, 35 affaires pour port d'armes blanches, camping sans autorisation, outrage à corps constitué, non déclaration d'hébergement d'étranger en plus de 7 autres affaires relatives aux atteintes aux mineurs et à la famille, attentats à la pudeur, agressions sexuelles et corruption de mineurs.

Sont impliquées dans ces affaires, 294 personnes dont 9 mineurs et 28 femmes et parmi lesquelles 26 personnes ont été écrouées et 6 autres placées sous contrôle judiciaire. Deux personnes ont comparu en citation directe et trois autres ont écopé de peines de prison avec sursis alors que 29 individus ont écopé d'amendes financières et 77 dossiers ont été transférés aux instances judiciaires spécialisées, a-t-elle conclu.

Brèves

M'SILA  
Concrétisation  
"prochainement"  
de quatre projets  
de modernisation  
des routes

Quatre opérations portant sur la modernisation des routes nationales dans leurs tronçons traversant la wilaya de M'sila seront concrétisées courant 2021, a-t-on lundi à la wilaya. Les opérations de modernisation et de réhabilitation des routes concernent la route nationale (RN) 60 sur 38 km, y compris l'évitement de la ville de Hamam Delaa de 10 km, le renforcement de la RN 45 sur 9 km et le renforcement de la route de l'évitement de la ville de Boussaâda, a-t-on précisé. Aussi, est-il prévu, dans le cadre du même projet, l'extension de l'aérodrome de la commune de Ouled Sidi Brahim et sa modernisation, a-t-on ajouté. Ces projets contribueront à offrir "un plan de charge pour les entreprises activant dans la wilaya de M'sila et ce après une longue période de cessation d'activité" et permettront, une fois réceptionnés, à diminuer le nombre d'accidents de la route où, souvent, le facteur de la dégradation de la chaussée est la cause des sinistres, a-t-on noté. La même source a relevé que ces projets sont inscrits dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services. Il est programmé, au titre de l'année en cours, la prise en charge en matière de renforcement des réseaux routiers, des chemins de wilaya (CW) et chemins communaux (CC), ont indiqué les mêmes services.

BECHAR  
Un milliard DA d'aides  
pour la réalisation  
de 117 unités d'habitat  
rural

Une enveloppe de plus d'un (1) milliard de DA est dégagée par l'Etat comme aides financières pour la réalisation de 117 unités du programme d'habitat rural au profit des zones d'ombre situées dans la daïra de Bechar, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. L'opération vise essentiellement l'amélioration des conditions de vie des citoyens des zones rurales et éparées situées au nord de la daïra de Bechar, à savoir Oued Lakhdar qui a bénéficié de 24 unités, Boussir (32), Guetrani (36), Rosf Ettayba (25), a-t-on précisé. "En plus de cette opération, d'autres projets similaires sont également lancés au profit des zones rurales et éparées de Hassi El-Mir, et Ben-Zireg, qui ont bénéficié respectivement de 70 unités avec une aide globale de 70 millions de DA et de 50 unités avec une aide financière aux bénéficiaires de l'ordre de 50 millions DA", a-t-on fait savoir. La nouvelle offre en logements ruraux au profit des citoyens de ces zones d'ombre s'inscrit dans le cadre de la politique de développement rural, avec pour but la promotion des espaces ruraux et la fixation des populations locales, a-t-on signalé. Elle consiste aussi à encourager les ménages à réaliser, en auto-construction et avec l'apport financier de l'Etat, un logement décent dans leur propre environnement rural. La localité agricole de Ben-Zireg, distante d'une cinquantaine de kilomètres au nord de la commune de Bechar et dans l'objectif de renforcer son développement socio-économique, a bénéficié aussi de la réalisation d'une route sur 7 km, d'un coût de 70 millions DA, en plus de la réalisation et l'équipement d'une salle de soins pour la modernisation des prestations médicales de base avec un coût de huit (8) millions DA et d'une école primaire de 6 classes pour 20 millions DA, selon la même source.

BATNA (CONSULTATIONS À DOMICILE  
AU PROFIT DES MALADES)

747 familles prises  
en charge

Pas moins de 747 familles ont été prises en charge dans la wilaya de Batna par l'équipe de spécialistes bénévoles de suivi à domicile des malades atteints de Covid-19 et de leurs proches, installée le 9 août dernier, a indiqué lundi la responsable de cette initiative et spécialiste en maladies infectieuses, Pr. Nora Righi.



"Cette équipe de bénévoles cible les familles dont un ou plusieurs membres sont contaminés par le coronavirus en les prenant en charge à domicile sur les plans médical, psychologique et social, en procédant à leur accompagnement par des spécialistes tout en les sensibilisant à l'importance de la mise en quarantaine et la distanciation sociale pour éviter la transmission du virus", a précisé à l'APS la même spécialiste. L'initiative, qui a reçu un large soutien de la part des autorités locales, en mobilisant notamment des ambulances, des médecins et des psychologues a touché plus de 2900 personnes au cours de cette même période, avec une moyenne de 4 personnes par famille, a précisé la même source. Selon Pr. Righi "l'accompagnement des patients atteints ainsi que leurs familles a permis de briser dans une certaine mesure la chaîne de trans-

mission de l'épidémie et d'éviter la transmission du virus à une population estimée entre 5 800 et 14 000 personnes", considérant en outre qu'"un (1) patient peut contaminer entre 2 à 5 personnes". Et d'ajouter : "Sur le terrain, nous avons constaté environ deux semaines après le début de l'opération, une diminution significative du nombre de contaminations et d'hospitalisations, avec une baisse du pourcentage des cas positifs diagnostiqués localement par le biais du PCR, passant de l'ordre de 15% au début de la pandémie à environ 5,5% actuellement", soutenant qu'il est possible de "réduire ce pourcentage si les citoyens se conforment davantage aux mesures de prévention". Pr. Righi a fait savoir en ce sens que cette équipe, dont le noyau s'est constitué à l'hôpital public hospitalier de Batna (l'ancien sanatorium) couvrant 5 daïras dont celle de

Batna, a suivi initialement entre 70 et 90 familles par jour en leur prodiguant les soins nécessaires tout en se focalisant sur la sensibilisation des proches des malades pour limiter l'apparition de nouveaux clusters et réduire la transmission du virus. Composée de 39 médecins spécialistes, des psychologues et des travailleurs affiliés à plusieurs secteurs, tels que l'action sociale, la jeunesse et les sports, les deux établissements de santé de proximité de Batna et El Madher ainsi que l'hôpital psychiatrique d'El Madher, l'équipe a été renforcée par des médecins et paramédicaux bénévoles de la daïra de Seggana et relevant du nouvel hôpital de Ain Touta, lesquels ont bénéficié d'une formation, en attendant l'engagement d'autres volontaires, a détaillé la même source. Par ailleurs, en dépit des résultats positifs enregistrés par l'équipe de bénévoles de suivi à domicile des

malades de la Covid-19 et leurs proches, avec la collaboration des associations caritatives "Kafil El Yatim" et "El Jil Essaâd", ses membres ont été parfois confrontés "au refus de certains malades dont le nombre reste toutefois minime". Néanmoins, Pr. Righi a loué l'efficacité de la prise en charge à domicile des malades de la Covid-19, estimant que "cette méthode est bénéfique pour lutter contre la propagation du virus mais aussi pour faire face à des maladies émergentes à l'avenir". Pour rappel, cette initiative visait préalablement à atténuer la pression sur les établissements de santé et assurer une meilleure prise en charge des malades tout en œuvrant à briser la chaîne de transmission du coronavirus à travers la sensibilisation des familles des patients et leur accompagnement, et ce, en plus du suivi des personnes contaminées une fois sorties de l'hôpital.

ILLIZI/COVID-19

Deux ateliers de couture remis à la Chambre de l'industrie et de l'artisanat

Deux ateliers de couture ont été remis par l'entreprise Algérie-Télécoms à la Chambre de l'industrie et de l'artisanat d'Illizi, en vertu d'une convention entre les deux secteurs dans le cadre de la prévention du Covid-19, a-t-on appris lundi auprès de la Chambre précitée. L'opération vise à soutenir les artisans dans leur contribution aux efforts de prévention

de la pandémie du coronavirus, à travers la confection de bavettes et autres équipements de protection, a souligné le directeur de la Chambre, Hamadi Almine. Les deux ateliers, installés à Illizi et Djanet et composés de divers machines et autres équipements modernes de couture, vont permettre aux artisans d'améliorer leurs conditions de travail, et de renforcer le rythme de

confection de ces équipements de protection, a-t-il ajouté. La Chambre de l'industrie et de l'artisanat d'Illizi a contribué, depuis l'apparition de la pandémie, à la confection par ses artisans de plus de 25.000 bavettes, en appui aux efforts de solidarité visant la prévention de la propagation du Covid-19, a-t-on fait savoir.

DJELFA ( CRÉATION DE MICRO ENTREPRISES)

# Une caravane de sensibilisation au profit des jeunes

Une caravane de sensibilisation a été lancée, lundi à Djelfa, en direction des zones d'ombre de la wilaya en vue d'encourager les jeunes à la création de micro entreprises.



Le coup d'envoi de cette caravane d'information, initiée en collaboration avec de nombreux partenaires concernés, a été donné par les autorités locales à partir du chef lieu de wilaya, en direction d'un nombre de zones d'ombres relevant notamment des communes de Messaad, Sed Rehal, Selmana, Deldoul et Kettara. Selon le secrétaire général de la wilaya, Boudjemaa Silaa, l'initiative est inscrite au titre de la mise en œuvre des recommandations émises par l'atelier sur les zones d'ombre, ayant couronné la der-

nière réunion Gouvernement-walis. Ces recommandations ont porté notamment sur l'impératif de l'animation de caravanes de sensibilisation visant à inciter les populations des zones d'ombre, les jeunes notamment, à s'orienter vers la création de micro entreprises, est-il ajouté de même source. Quant au directeur de l'annexe locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), Mohamed Mohamedi, il a souligné l'inscription de cette opération en droite ligne de la

stratégie du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, préconisant, a-t-il dit, "une présence sur le terrain (zones d'ombre) en vue d'informer et sensibiliser les populations concernées sur les moyens de création de micro entreprises et de prendre part au développement du pays". Le responsable a estimé que la coïncidence de cette caravane avec la mesure de déconfinement, est de nature à "inciter les jeunes à vouloir investir le domaine de l'entrepreneuriat, par la

création de micro entreprises, et partant contribuer à la création de l'emploi et au développement", a-t-il indiqué. Selon M. Mohamedi, la wilaya compte plus de 500 zones d'ombre. "La caravane, constituée de huit équipes, va cibler dans une première étape 305 zones d'ombre", a-t-il précisé. Outre l'ANSEJ, cette opération a vu la participation de l'annexe locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), de l'Agence de développement social, et d'autres dispositifs concernés.

## Brève

### CONSTANTINE Eradication "d'ici à fin 2020" des anciennes installations de raccordement

Les anciennes installations de raccordement au réseau internet dans la wilaya de Constantine seront éradiquées et remplacées par de nouveaux équipements "d'ici à la fin de l'année en cours", a annoncé lundi le directeur local d'Algérie Télécom. Il s'agit de l'éradication des installations du réseau TDM (technologie utilisant le fil en cuivre), constituées de canaux filaires à bas ou moyen débit, ainsi que les anciens supports matériels permettant le transport du flux sur le réseau et de les remplacer par les équipements du réseau de fibre jusqu'à l'armoire (FTTC), a indiqué Mohamed Imoussain lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une journée de formation organisée au profit des journalistes. Cette opération permettra de moderniser les anciens réseaux d'internet et de préparer la phase de la généralisation du service de la fibre optique (FTTH) à travers la wilaya de Constantine, a précisé le même responsable, soulignant que cette opération a permis de réduire le nombre des clients raccordés à l'ancien réseau de 105.319 abonnés à 9 928. "D'ici à 2024, la wilaya de Constantine sera entièrement couverte par la technologie de la fibre optique à la faveur de l'installation de 35 stations FTTH à travers ses différentes communes et ce, dans le souci d'assurer un débit internet stable et de qualité", a déclaré le directeur local d'AT. En sus de la modernisation du réseau TDM "vieillissant et vétuste", il sera procédé au lancement effectif du projet de dotation des abonnés par la fibre optique, notamment au chef lieu de wilaya, à la circonscription administrative Ali Mendjeli ainsi qu'aux pôles urbain Ain Nahas et Massinissa, a-t-il assuré. Un total de 90 équipements MSAN (Multiservice access node) a été installé dans la wilaya de Constantine au cours des quatre derniers mois, a fait savoir la même source, notant que ces dispositifs permettront de mettre une grande partie du réseau internet "à l'abri des agressions et des répercussions des intempéries." Sur le plan économique, M. Imoussain a indiqué que l'opération constitue un investissement à moyen et long terme "moins coûteux et plus rentable", signalant que la circonscription Ali Mendjeli a été dotée, à travers ses différentes unités de voisinage (UV) de six (6) nouveaux équipements OLT (Terminal de ligne optique) permettant de connecter des milliers d'abonnés au réseau FTTH. La formation consacrée aux journalistes porte sur la terminologie propre au secteur des télécommunications.

## EL-OUED

### Appel à intégrer la culture de la betterave sucrière

Une étude réalisée par un agronome algérien plaide pour l'intégration de la culture de la betterave sucrière parmi les cultures stratégiques dans les régions du Sud, en tant que segment créateur de richesse hors-hydrocarbures. Ahmed Allali, chercheur en agronomie-saharienne a appelé, à travers sa supervision de ce type cultural industriel au niveau d'une ferme pilote à Hobba, commune de Reguiba (wilaya d'El-Oued), à mener une réflexion "sérieuse" sur cette perspective d'intégration, au regard des résultats techniques "probants" obtenus depuis 2015 de la culture de la betterave sucrière dans le Sud, une région qui offre des conditions naturelles favorables, aux plans climatiques et hydro-édaphiques. Plusieurs expériences sont menées sur le développement de diverses cultures stratégiques au Sud du pays, à travers la mobilisation de moyens techniques et de centres de recherches et laboratoires, à la faveur de la stratégie prospective de l'Etat impliquant l'encadrement scientifique dans le

développement des segments culturaux à même de garantir des ressources supplémentaires à l'économie nationale, selon ce chercheur. Pour M.Allali, le développement de la culture de la betterave sucrière doit revêtir, en cette conjoncture, toute l'importance voulue, à la lumière de l'intérêt qui lui a été accordée par les pouvoirs publics en tant que créneau susceptible de contribuer à mettre un terme à l'importation de sucre, dont la facture s'est élevée l'an dernier à plus de 726 millions Us-Dollars, d'après les données officielles de la direction des études et de la prospection des Douanes algériennes. Pour étayer sa thèse, ce chercheur a expliqué que "la culture d'une surface de 80.000 ha en betterave sucrière peut donner une récolte de 1,5 million de tonnes de sucre, avec un rendement de 1.000 quintaux à l'hectare, et contribuera par conséquent à la réalisation de l'autosuffisance en la matière".

L'expérience de la culture de la betterave sucrière a donné des résultats concluants sur des sols à haute teneur en sel, soit 7 Gr/L, ajoutant que sa forte consommation d'eau n'est pas de fondement scientifique. "Cette culture industrielle de la betterave sucrière nécessite, tout comme l'aïl et l'oignon par exemple, une quantité de 10.000m3 par hectare, avec un système d'irrigation de goutte-à-goutte", a expliqué M.Allali, en signalant que "sa culture, développée avec cette quantité d'eau, peut donner aussi, comme résidus fourragers, plus de 200 bottes/ha, ayant une même valeur nutritive que 200 bottes de luzerne développée sur un hectare irrigué avec près de 2.000 M3". La culture de la betterave sucrière gagne du terrain dans la wilaya d'El-Oued, ou des expériences similaires sont menées dans 15 régions agricoles, s'ajoutant aux opérations de même type entreprises dans d'autres wilayas du Sud du pays.





## Ligue 2 / ASM Oran Départ massif des joueurs

**L**a saignée se poursuit au sein de l'effectif de l'ASM Oran, aussi bien en seniors que dans les catégories jeunes, au moment où l'ambiguïté entoure l'avenir de ce club de Ligue 2 de football, interdit de recrutement pour le deuxième mercato de suite. Ils sont déjà neuf joueurs de l'équipe première de la formation oranaise à avoir quitté le navire, préférant aller monnayer leur talent sous d'autres cieux. Le jeune Benouis est le neuvième joueur à rompre avec le club de Médina J'dida, en optant pour le NC Magra, pensionnaire de la Ligue 1. Il emboîte ainsi le pas à ses coéquipiers Kerroum (JS Kabylie), Baghdaoui (CS Constantine), Yasser Belaribi et Bencheikh (WA Tlemcen), Mohamed Belaribi (O. Médéa), Berramla, Mohamedi et Farhi (WA Mostaganem).

Pour rappel, l'entraîneur Salem Laoufi était le premier à partir en rejoignant le nouveau promu en Division nationale amateur, le WA Mostaganem. Le technicien oranais a fini par "craquer" après avoir dirigé la barre technique de l'ASMO pendant une saison et demie.

Au cours de toute cette période, il n'a eu droit qu'à "quelques" salaires, a-t-il indiqué à l'APS, ce qui l'a obligé à déposer plainte, il y a quelques semaines, auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour qu'il soit rétabli dans ses droits. La même attitude a été prônée par 12 joueurs de l'équipe seniors qui ont, à leur tour, sollicité la CNRL pour récupérer et leur argent et leurs lettres de libération. Du coup, la direction du club, qui fait face depuis plusieurs saisons à une crise finan-

cière aiguë, se retrouve dans l'embarras. En effet, les dirigeants oranais sont dans l'obligation de payer leurs anciennes dettes pour bénéficier de la levée d'interdiction de recrutement dont fait l'objet leur club, et aussi essayer de convaincre les joueurs qui viennent de saisir la CNLR de retirer leurs plaintes. Pour y parvenir, la direction asémite attend avec impatience le déblocage par la Fédération algérienne de football (FAF) de la prime de la coupe d'Algérie qu'elle a promis de répartir sur les huit clubs qualifiés en quarts de finale, dont l'ASMO, après l'arrêt définitif de la compétition en raison du coronavirus. Laquelle prime devrait être utilisée pour régler un tant soit peu les problèmes financiers du club et lancer par là même les préparatifs de la nouvelle saison.

SELON FORBES

**Messi rejoint  
Ronaldo au club  
des Milliardaires**



La star argentine du FC Barcelone Lionel Messi est devenu le deuxième footballeur de l'histoire à franchir la barre du milliard de dollars de revenus cumulés dans sa carrière, rejoignant ainsi son rival de toujours le Portugais Cristiano Ronaldo, selon le magazine Forbes. En 2017, le natif de Rosario signait un contrat de 400 millions d'euros sur quatre ans avec le FC Barcelone. Comme il a finalement décidé d'honorer son contrat au Barça, la Pulga va également toucher un "bonus de loyauté" de 70 M € en 2021. Avec 126 millions de dollars gagnés (106,1 millions d'euros) lors de la saison 2019-2020, le sextuple Ballon d'or est le joueur le mieux payé de la planète, comme en 2018-2019, devant son rival portugais et Neymar. L'international argentin a empoché 77,47 millions d'euros de salaires et 34 millions grâce à ses nombreux sponsors. En juin dernier, CR7 (35 ans) devenait le premier footballeur de l'histoire à franchir la barre du milliard de dollars de revenus cumulés dans sa carrière. L'Argentin s'offre ainsi la première place des footballeurs les mieux payés de la planète cette année, devançant ainsi Cristiano Ronaldo, Neymar et Kylian Mbappé. La plus belle progression financière est à mettre à l'actif du Français Kylian Mbappé. Comme sur le terrain, l'attaquant du PSG ne perd pas de temps et gagne trois places par rapport au classement de l'an passé.

**Classement du Top 10 :**

1. Lionel Messi : 126 M de dollars (92 M de salaires + 34 M de ses sponsors)
2. Cristiano Ronaldo : 117 M de dollars (70 M de salaires + 47 M de ses sponsors)
3. Neymar : 96 M de dollars (78 M de salaires + 18 M de ses sponsors)
4. Kylian Mbappé : 42 M de dollars (28 M de salaires + 14 M de ses sponsors)
5. Mohamed Salah : 37 M de dollars (24 M de salaires + 13 M de ses sponsors)
6. Paul Pogba : 34 M de dollars (28 M de salaires + 6 M de ses sponsors)
7. Antoine Griezmann : 33 M de dollars (28 M de salaires + 5 M de ses sponsors)
8. Gareth Bale : 29 M de dollars (23 M de salaires + 6 M de ses sponsors)
9. Robert Lewandowski : 28 M de dollars (24 M de salaires + 4 M de ses sponsors)
10. David De Gea : 27 M de dollars (24 M de salaires + 3 M de sponsors).

R.S

# LUTTER CONTRE LA CORRUPTION DANS LE FOOT

## Mémorandum d'entente entre l'UNODC et la FIFA

L'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (UNODC), la plus haute agence anti-corruption de l'ONU, et la Fédération internationale de football, ont signé ce lundi, un mémorandum d'entente afin d'intensifier leur coopération conjointe pour faire face aux menaces que pose la criminalité dans le sport, a annoncé la Fifa sur son site officiel.

Le mémorandum d'entente – signé au siège de l'UNODC à Vienne par Ghada Fathi Waly, directrice exécutive de l'UNODC, et par Gianni Infantino, président de la FIFA, à l'occasion de l'événement "Lutter contre la corruption et le crime dans et par le sport" – permettra également de réfléchir à la façon dont le football peut être utilisé comme vecteur de renforcement de la jeunesse et de la criminalité et la consommation de substances en proposant des formations sur les compétences essentielles. "Le sport permet de développer des enfants et des jeunes et nous avons plus que jamais besoin du sport dans l'après-COVID-19 pour rendre les gens plus sains et plus heureux, mais aussi pour faire renaître l'emploi. Cependant, pour exploiter le pouvoir du sport, nous devons en protéger l'intégrité", a déclaré Ghada Waly, directrice exécutive de l'UNODC. "J'estime que la FIFA, l'instance dirigeante internationale du football mondial, et l'Organisation des Nations unies forment une alliance formidable. Je suis très heureuse de voir l'UNODC et la FIFA joindre leurs forces en signant un mémorandum d'entente en vue de protéger le football et les événements sportifs contre la corruption, pour promouvoir la pré-



vention de la criminalité chez les jeunes et pour protéger les enfants et les jeunes sportifs contre toute forme de violence et d'exploitation." "Depuis 2016, la FIFA nouvelle version a fait de grands pas en avant en matière de bonne gouvernance, mais aussi dans le domaine de l'intégrité du football, notamment dans la lutte contre la manipulation des matches et la protection des enfants dans le football", s'est réjoui le président de la FIFA Gianni Infantino. "La signature du mémorandum de-

d'entente avec l'UNODC, aujourd'hui, représente une étape majeure de notre organisation et rappelle l'engagement total de la FIFA nouvelle version et de moi-même envers une politique de tolérance zéro contre la corruption dans le football : plus jamais ça ! Elle illustre également notre engagement à mettre le football au service de la société et à l'utiliser comme outil permettant d'atteindre les objectifs des politiques publiques et les objectifs de développement durable de l'ONU." a-t-il ajouté. Le mémorandum de-

vrait également permettre d'exploiter les forces des deux organisations pour trouver des solutions positives à la lutte mondiale contre la corruption et le crime dans et par le sport, mais aussi de consolider l'influence positive du football chez les jeunes du monde entier en renforçant leur résilience à la violence et à la criminalité, et en assurant la promotion du fair-play, du travail collectif, de la non-discrimination, de la tolérance et du respect, affirme la même source.

R.S

### FRANCE/PSG-OM

## Neymar fait son mea culpa et lance un appel au calme

L'international Brésilien Neymar, pensionnaire du Paris SG, qui a accusé le Marseillais Alvaro Gonzalez d'injure raciste lors de son exclusion à la fin d'un "Clasico" houleux dimanche (0-1), a fait son mea culpa et lancé un appel au calme lundi sur Instagram. "Je suis triste de voir le sentiment de haine que l'on peut provoquer quand on se révolte à chaud", écrit en portugais et en anglais l'attaquant brésilien, tout en maintenant ses accusations de racisme envers l'Espagnol de l'OM. "Aurais-je dû l'ignorer? Je ne sais toujours pas... Aujourd'hui, à tête posée, je pense que oui mais sur le moment, mes coéquipiers et moi avons demandé de l'aide aux arbitres, et nous avons été ignorés. C'est ça le sujet!", s'est justifié

la vedette du PSG. Durant ce match sulfureux, marqué en fin de rencontre par l'exclusion de cinq joueurs, dont Neymar pour avoir giflé Alvaro Gonzalez à l'arrière de la tête, l'attaquant brésilien du PSG s'est plaint auprès des arbitres, en répétant à de très nombreuses reprises "racismo, no!" ("Le racisme, non!", en espagnol), en pointant le défenseur espagnol. Le PSG a apporté son soutien à sa star qui, après le match, s'en était violemment pris sur les réseaux sociaux à Alvaro Gonzalez: "Mon seul regret c'est de ne pas avoir frappé ce connard au visage", avait-il écrit à chaud sur Twitter. Une réaction sur et en dehors du terrain que

Neymar dit désormais regretter. "Hier, je me suis perdu dans le match et j'ai manqué de sagesse", a encore dit Neymar, qui voit une "obligation" dans le fait de "pacifier ce mouvement antiraciste afin que les moins privilégiés puissent être défendus naturellement". La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) se penchera dès mercredi sur les cinq cartons rouges distribués à la fin du match pour déterminer le nombre de matches de suspension encourus par les Parisiens Neymar, Layvin Kurzawa et Leandro Paredes, et par les Marseillais Dario Benedetto et Jordan Amavi.

R.S

### ATHLÉTISME/DOPAGE ET CORRUPTION

## Jugement aujourd'hui pour Lamine Diack

L'ancien patron de l'athlétisme mondial, Lamine Diack, connaîtra aujourd'hui son jugement à Paris dans la retentissante affaire de corruption sur fond de dopage russe qui a terni sa carrière et l'image du sport. Devant la 32e chambre du tribunal correctionnel de Paris, le Sénégalais, 87 ans, est jugé pour avoir permis de retarder, à partir de fin 2011, des procédures disciplinaires contre des athlètes russes soupçonnés de dopage sanguin, en échange de financements de Moscou. Il est aussi poursuivi

pour avoir aidé son fils Papa Massata, alors patron du marketing à l'IAAF, à s'approprier plusieurs millions d'euros dans les négociations avec des sponsors. Dans ce dossier, les Diack croisent la route du dirigeant sportif Qatar Nasser Al-Khelaifi, mis en examen pour corruption dans un volet sur l'attribution des Mondiaux d'athlétisme 2017 et 2019, et dont le procès en Suisse dans une affaire distincte de droits TV des Coupes du monde de foot 2026 et 2030 s'ouvre lundi.

Pour le reste, Lamine Diack, qui avait été décoré au Kremlin fin 2011, a réfuté avoir touché des fonds du pouvoir russe pour financer des campagnes politiques au Sénégal, contrairement à ce qu'il avait spontanément dit durant l'enquête, en évoquant 1,5 million de dollars (1,2 million d'euros). Et il a assuré qu'il ne s'était pas mêlé du travail de son fils. L'ancien patron de l'IAAF espère obtenir une levée de son contrôle judiciaire pour rentrer au pays, même s'il reste mis en exa-



men dans le dossier sur les JO, où il sera bientôt entendu à Paris par la juge d'instruction.

R.S

LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

# Le CR Belouizdad reprend les entraînements

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a repris les entraînements lundi en fin de journée à Alger après six mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus.



Sous la houlette de l'entraîneur français Franck Dumas, les joueurs se sont retrouvés à la forêt de Bouchaoui, dans le cadre de la première étape de préparation à la nouvelle saison 2020-2021 qui doit débuter le 20 novembre prochain. La veille, tous les membres de l'équipe ont passé le test sérologique de dépistage du Covid-19, a indiqué la page Facebook du club algérois. Les entraînements des clubs de Ligue 1 sont autorisés à partir du 20 septembre et ceux des disciplines sportives collectives concernées par les compétitions internationales sont possibles depuis dimanche, selon le ministère de la Jeunesse et des Sports. C'est ce qui a d'ailleurs encouragé le CRB, qualifié pour la prochaine édition de la Ligue des champions

d'Afrique, à reprendre les entraînements. Les "Rouge et Blanc" sont le deuxième club algérois de l'élite à reprendre les entraînements après la JS Kabylie, qui a déjà bouclé samedi son premier stage de préparation à Akbou (Béjaïa), six mois après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie de Covid-19. La formation kabyle entamera la seconde partie de sa préparation estivale en effectuant à partir de ce mercredi un stage de 12 jours à Mostaganem, en dépit de la mise en garde de la Ligue de football professionnel (LFP) dans laquelle elle appelle les clubs à suspendre les stages et regroupements des athlètes, jusque-là interdits en raison du Covid-19. Le CRB s'est renforcé durant le mercato estival en

recrutant son ancien milieu de terrain Zakaria Draoui en provenance de l'ES Sétif, le défenseur Mokhtar Belkhitier (ex-Club Africain/Tunisie), l'attaquant belge Maecy Ngombo (ex-Go Ahead Eagles/Pays-Bas) et le gardien Taoufik Moussaoui (ex-Paradou AC). En revanche, le club belouizdadi a libéré cinq éléments de l'équipe première. Outre le jeune Noufel Ould Hamou (21 ans), dont le contrat a été résilié à l'amiable, la direction du CRB va devoir négocier avec quatre joueurs qui sont toujours sous contrat. Il s'agit d'Ahmed Gasmî, 35 ans (2021), Toufik Zerara, 34 ans (2022), Mohamed Khoutir Ziti, 30 ans (2021) et Islam Bendif, 28 ans (2021).

R.S

## Brèves

### LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL/SAISON 2020/2021

#### Reprise des entraînements uniquement pour les seniors et les réserves

Le début de la préparation pour la saison 2020/2021 concerne uniquement les catégories des seniors et des réserves, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Selon la même source, la date de reprise pour les autres catégories sera communiquée ultérieurement. Par ailleurs, la LFP rappelle aux clubs de Ligue 1 (seniors et réserves) que la date officielle autorisée pour le lancement de la préparation est fixée au 20 septembre conformément à la directive du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, saison 2020/2021, sera donné quant à lui le vendredi 20 novembre, conformément aux instructions du Premier ministre et après adoption des protocoles sanitaires y afférents, avait annoncé jeudi dernier le MJS. Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a repris les entraînements lundi en fin de journée à Alger après six mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus, tandis que la JS Kabylie qui a déjà bouclé samedi son premier stage de préparation à Akbou (Béjaïa), entamera la seconde partie de sa préparation estivale en effectuant à partir de ce mercredi un stage de 12 jours à Mostaganem. Les autres clubs de Ligue 1 n'ont pas encore communiqué les dates officielles de reprise des entraînements.

R.S

### ALGÉRIE (CYCLISME)

#### La sélection nationale à pied d'œuvre à Tikjda

L'équipe nationale de cyclisme a entamé dimanche un stage de préparation au complexe de Tikjda dans la wilaya de Bouira, en prévision des prochaines échéances internationales notamment les Jeux olympiques de Tokyo 2021 et les Jeux méditerranéens 2022, a-t-on appris lundi de son staff technique. "Les cyclistes et le staff techniques sont satisfaits des conditions d'hébergement et de restauration au complexe de Tikjda où des mesures sanitaires rigoureuses ont été prises pour la protection des athlètes", a indiqué à l'APS l'entraîneur national adjoint, Abdelbasset Hannachi. La première journée du stage a été réservée à l'adaptation des cyclistes avec le lieu du stage avec l'organisation d'une randonnée. Le lundi, les athlètes ont entamé la préparation avec des entraînements de décarriage après une longue période de confinement sanitaire où il a été question seulement d'entretien de la forme. Le staff technique est étoffé, lors de ce stage, par le médecin fédéral Dr Rachid Bahamed, a-t-il fait savoir.

La direction technique nationale a programmé des visites pour s'enquérir des conditions du déroulement du stage qui prendra fin le 22 septembre 2020. Ce regroupement permettra à la direction technique nationale de tester le niveau de préparation des coureurs algériens après l'arrêt prolongé des compétitions nationales et internationales en raison de la pandémie du coronavirus, a-t-on souligné. A noter que les cyclistes concernés par ce stage ont effectué le test de dépistage (PCR) au niveau du Centre regroupement et de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger) avant de rallier la ville de Bouira.

R.S

### RC RELIZANE

## Plusieurs joueurs s'apprentent à saisir la CNRL

Plusieurs joueurs du RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1 de football, ont entamé les procédures administratives d'usage pour saisir la Chambre nationale de règlement des litiges (CNRL), a-t-on appris hier de l'un d'entre eux. Cette action, qui risque d'aboutir à une saisine au sein de l'effectif relizanais, fait suite au sensible retard accusé par la direction du club dans la régularisation de la situation financière des joueurs, a déclaré à l'APS, l'attaquant Mohamed Seguer. Quasiment, tous les joueurs n'ont perçu aucun salaire tout au long de l'exercice passé.

Certains d'entre eux attendent aussi d'être payés pour des salaires relatifs à la saison d'avant", a déploré le buteur du "Rapid". Honorés en fin de semaine passée par le président de la Ligue de football professionnel (LFP) après leur accession parmi l'élite grâce à la 4e place qu'ils ont décrochée au cours du championnat de l'exercice passé arrêté à la 23e journée, les camarades de Seguer ont profité de la présence du président du club, Mohamed Hamri, ainsi que des autorités locales pour évoquer leur souci dans ce registre, rappelle-t-on.

Le président Hamri, lui, impute cette situation aux moyens financiers "limités" dont dispose le club, soulignant qu'il ne pouvait plus subvenir à ses besoins de son propre argent. Cette situation risque de porter préjudice à la formation de l'Ouest du pays en vue de la saison prochaine, dont les préparatifs accusent déjà un retard sensible, a encore prévenu Mohamed Seguer. A ce propos, la direction du club n'a toujours pas tranché l'identité de l'entraîneur qui aura à charge de diriger les "Vert et Blanc" au cours de l'exercice à venir, dont le coup d'envoi est prévu pour le 20 novembre.

L'entraîneur Mohamed Bouzidi, qui a mené le RCR vers la montée après trois saisons de sa relégation en Ligue 2, ne devrait pas être maintenu, indique-t-on du côté de la direction du club. Le président Hamri a déjà engagé des contacts avec deux techniciens pour confier à l'un d'entre eux la barre technique de son équipe. Il s'agit de Bilel Dziri, qui serait sur le point de quitter le CA Bordj Bou Arréridj, et Moaz Bouakaz, le coach tunisien qui avait déjà eu une expérience avec le club, indique-t-on de même source.

R.S

### HAND/ MONDIAL-2021 (PRÉPARATION)

## Les Algériens en stage du 16 au 28 septembre à Annaba

La sélection algérienne masculine de handball effectuera un stage de préparation du 16 au 28 septembre au Centre de regroupement des sportifs d'élite de Seraïdi (Annaba), en vue du mondial 2021 de handball, prévu du 13 au 31 janvier en Egypte, a indiqué lundi la Fédération algérienne de handball (FAHB). Le sélectionneur français des "Verts", Alain Portes, a fait appel à 19 joueurs dont sept représentants du GS Pétrolier pour ce stage qui marque le début de la préparation des handballeurs algériens après plusieurs mois d'inactivité en raison de la pandémie de coronavirus. Tous les joueurs convoqués ont été soumis la semaine dernière à des tests de dépistage au Centre national de médecine du Sport (CNMS), à l'exception du gardien Achraf Hamzaoui (CR Bordj Bou Arréridj) et Zakaria Belmessaoud (CRB Baraki) qui pourront intégrer le groupe après avoir passé leur

test PCR, souligne la même source. La sélection algérienne, qui a hérité du groupe F, entamera le Mondial 2021 face à son homologue marocain le 14 janvier puis son homologue islandais lors de la deuxième journée, le 16 janvier, avant de conclure le tour préliminaire face au Portugal, le 18 janvier. A l'occasion de cette 27e édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six équipes. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Dès le tour principal, les deux équipes les mieux classées de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale à partir du 27 janvier. Les équipes qui n'atteindront pas le tour principal disputeront la Coupe du Président qui débutera le 20 janvier. Les

matches pour les médailles de bronze et d'or se joueront le 31 janvier au Cairo Stadium Sports Hall.

#### LES JOUEURS RETENUS POUR LE STAGE

Zemmouchi Yahia (OM Annaba), Bouchtit Hammuodi (MM Batna), Benmeni Abdellah (GS Pétrolier), Chahbour Ryad (GSP), Hadidi Alaeddine (GSP), Ensaad Okba (CR Bordj Bou Arréridj), Zenadi Abdeldjalil (GSP), Saker Redouane (JSE Skikda), Arib Réda (GSP), Berkous Messaoud (GSP), Naim Zohir (JSE Skikda), Hammouche Abdennour (CR Bordj Bou Bordj), Griba Mohamed (CR Bordj Bou Arréridj), Lanani Skander (CR Bordj Bou Arréridj), Berriah Abderrahim (GSP), Bouzouli Youcef (OM Annaba), Boulahsa Ali (JSE Skikda), Kouri Mokhtar (MC Saïda), Oussama Bounedjah (MC Saïda).

R.S

Brèves

VENEZUELA

L'Américain arrêté va être inculpé pour "terrorisme"

Un "espion américain" arrêté la semaine dernière au Venezuela doit être inculpé pour "terrorisme", "trafic d'armes" et "association de malfaiteurs" pour son implication présumée dans un projet d'"attentat déjoué" contre des installations pétrolières, a annoncé lundi le procureur général du Venezuela. Sept Vénézuéliens, dont un militaire, doivent également être inculpés pour leur implication présumée dans cette entreprise qui visait à "déstabiliser" le Venezuela en s'en prenant "à son industrie pétrolière et à son système électrique", a ajouté Tarek William Saab lors d'une intervention télévisée. Sur Twitter, M. Saab a ensuite affirmé que l'Américain "a effectué des missions de trois mois par an en Irak entre 2006 et 2016", où il a travaillé comme "opérateur en communications sur une base secrète de la CIA", pour le compte de la société privée de sécurité MVM. Après l'avoir désigné dans un premier temps comme "Matthew Jhon Heath", le parquet a rectifié dans un nouveau communiqué son nom en "Matthew John Heath". L'annonce de sa capture avait été faite vendredi par Nicolas Maduro. Selon le président socialiste, il "espionnait, dans l'Etat de Falcon (nord-ouest), les raffineries d'Amuay et de Cardon", du centre de raffinage de Paraguana. Il a été capturé en possession d'"armement lourd" et d'une "grande quantité de dollars", avait affirmé M. Maduro.

DÉFENSE

Achat de 18 avions Rafale par la Grèce: 6 neufs, 12 d'occasion

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a précisé dimanche que six des dix-huit avions de combat français Rafale dont la Grèce avait annoncé la veille l'acquisition seraient neufs et douze d'occasion. "Il s'agit de six appareils neufs et douze qui ont été utilisés un peu", a indiqué le Premier ministre qui avait annoncé samedi un important programme d'armement sur dix ans sur fond des tensions avec la Turquie voisine. "Les premiers appareils vont arriver en Grèce en 2021 et l'achat sera achevé début 2022", a-t-il souligné lors d'une conférence de presse à Thessalonique (nord), deuxième ville du pays. Le Premier ministre n'a pas précisé le coût de cet achat de ces appareils qui vont remplacer des Mirage-2000, français également. La Grèce a obtenu le soutien de l'UE et en particulier de la France qui a effectué récemment avec les forces navales grecques des manoeuvres militaires communes près de cette zone disputée.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

La candidature de Ouattara acceptée, celles de Gbagbo et Soro rejetées

Le Conseil constitutionnel a validé la candidature du président Alassane Ouattara à un troisième mandat et a rejeté celles de l'ex-président Laurent Gbagbo et de l'ex-chef rebelle et Premier ministre Guillaume Soro à la présidentielle du 31 octobre en Côte d'Ivoire. Le Conseil Constitutionnel a validé seulement quatre des 44 candidatures déposées à la présidentielle. Outre celle de M. Ouattara, ont été acceptées celles de l'ancien président Henri Konan Bédié, de Pascal Affi Ngessan, ancien Premier ministre sous la présidence de Laurent Gbagbo et du député Kouadio Konan Bertin, dissident du parti de M. Bédié. Le Conseil Constitutionnel n'a pas suivi les requêtes de plusieurs opposants qui estimaient que M. Ouattara ne pouvait accomplir un troisième mandat, la constitution limitant le nombre de mandats à deux. Le Conseil a souligné que le changement de constitution en 2016 n'était pas "une révision" et instituait une "Troisième République" et qu'en absence



de "dispositions" spéciales, le président Ouattara pouvait bel et bien se présenter. Comme la précédente, la Constitution de 2016 limite à deux les mandats présidentiels. Les parti-

sans de M. Ouattara affirmaient que le changement de Constitution a remis le compteur à zéro, alors que l'opposition juge sa nouvelle candidature inconstitutionnelle.

PRÉSIDENTIELLE AU BURKINA FASO

Dépôts de candidature à partir du 28 septembre

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burkina Faso a annoncé lundi que les dossiers de candidature pour la présidentielle burkinabè du 22 novembre prochain seront reçus du 28 septembre au 3 octobre 2020. Pour les élections législatives, les dossiers seront reçus du 17 au 23 septembre. La campagne électorale se déroulera du 31 octobre au 20

novembre. Plusieurs hommes politiques burkinabè dont l'actuel président Roch Marc Christian Kaboré ont déjà annoncé leur candidature à la prochaine élection présidentielle qui se déroulera au même moment que les élections législatives. Ce double scrutin se tiendra dans un contexte marqué par la montée du terrorisme dans plusieurs régions du pays.

UGANDA

L'ONU demande une enquête après l'attaque de réfugiés sud-soudanais

Les Nations unies ont exprimé lundi leur inquiétude après la mort de dix réfugiés sud-soudanais tués par des habitants de la région d'Ouganda où ils étaient installés, demandant un renforcement de la sécurité et à l'ouverture d'une enquête. Samedi soir, des habitants ont attaqué le camp de Rhino (ouest), proche de la frontière avec le Soudan du Sud, où vivent près de 100.000 réfugiés. Dix personnes ont été tuées et dix-

neuf blessées, selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), qui fait également état de dix disparus, dans un communiqué. Cette attaque aurait été menée en représailles à une dispute entre réfugiés et locaux près d'un point d'eau. Un bovin appartenant à un habitant de la région aurait notamment été malmené. "Cette réaction violente et disproportionnée de la communauté hôte menace la coexistence paci-

fique en zone rurale, où les réfugiés vivent au milieu des Ougandais", a expliqué Joël Boutroue, représentant du HCR en Ouganda. "Dans un environnement où les ressources sont insuffisantes, des tragiques incidents comme celui-ci constituent un signal d'alarme, car les communautés locales comme les réfugiés sont confrontés à des difficultés accrues pour l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance", a-t-il ajouté.

SYRIE

7 morts dans l'explosion d'une voiture piégée à Alep

Au moins sept personnes ont trouvé la mort et 30 autres blessées lundi lorsqu'une voiture piégée a explosé dans une ville aux mains des rebelles de la province d'Alep dans le nord de la Syrie, a annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme. Le véhicule a explosé dans le faubourg d'Ashrafiyeh dans le centre de la ville d'Afrin à Alep, a précisé l'Observatoire. Le bilan pourrait encore s'alourdir en raison du nombre important de blessés dans un état critique, a ajouté cette organisation d'observation, basée au Royaume-Uni, expliquant que l'explosion avait eu lieu dans une zone civile très fréquentée. Par ailleurs, la radio pro-gouvernementale Sham FM a fait état de cette explosion, indiquant un bilan provisoire de trois morts. D'autres médias étatiques ont également signalé cette explosion sans préciser de nombres de victimes.

AFGHANISTAN

Un ancien sénateur et cinq gardes tués dans une embuscade

Les insurgés talibans ont tué un ancien sénateur afghan et cinq de ses gardes dans la province de Badghis, dans l'ouest de l'Afghanistan, a indiqué le gouverneur par intérim de la province. L'incident s'est produit lorsqu'un véhicule transportant Rangeen Mushkwani, ancien membre de la chambre haute du Parlement afghan (Meshrano Jirga), a été touché par l'explosion d'une bombe placée sur le bord

de la route à la mi-journée, a déclaré le gouverneur par intérim Faiz Mohammad Mirzazada. M. Mushkwani se rendait du district d'Ab Kamari à la capitale provinciale Qalala-Naw lorsque l'explosion est survenue au village de Mubarak Shah, dans le district d'Ab Kamari, a ajouté le responsable. "Un autre véhicule accompagnant M. Mushkwani a aussi été touché dans l'attaque quand une fusillade a suivi l'explosion, un

échange de coups de feu a eu lieu entre les talibans et les passagers du véhicule", a-t-il poursuivi. Les informations plus détaillées concernant la fusillade n'étaient pas disponibles juste après l'incident. L'attaque est survenue alors qu'une délégation gouvernementale et des représentants des talibans prenaient part à des pourparlers de paix à Doha, capitale du Qatar.

SAHARA OCCIDENTAL

# Le groupe de Genève presse le HCDH de reprendre sa mission technique

*Le Groupe de soutien de Genève pour le Sahara occidental a de nouveau appelé hier le Haut-Commissariat des droits de l'Homme de l'ONU à reprendre "sans plus tarder", la mission technique au Sahara occidental, se disant "préoccupé" face aux violations systématiques par l'occupation marocaine des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis.*



Intervenant lors de la 45e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, le Groupe de soutien pour le Sahara occidental, composé de 14 pays, a exprimé par la voix de la mission de Timor-Leste auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, "sa déception face au silence persistant du Haut-Commissaire sur la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental". "Alors que nous célébrons le 60e anniversaire de la résolution 1514 (15) de l'Assemblée générale de l'ONU, nous exhortons le Haut-Commissaire (Michèle Bachelet) à mettre en œuvre les articles 8 et 22 de la résolution 74/95 de l'AG et de reprendre, sans plus tarder, la mission technique au Sahara occidental", a plaidé le Groupe. En outre, le Groupe de Genève "a exprimé une fois de plus sa profonde inquiétude face aux violations systématiques des droits de l'Homme et aux violations du droit international humanitaire dues à l'occupation illé-

gale prolongée et à l'annexion d'une partie du territoire non autonome du Sahara occidental par le Royaume du Maroc". Il s'est dit, par ailleurs, inquiet "du manque d'informations fiables sur l'impact du Covid-19 sur le peuple sahraoui au Sahara occidental occupé et sur les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines", tout en faisant part de son "plein respect de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, qui n'incluent pas le territoire non autonome du Sahara occidental". Quant au retard dans la nomination d'un nouvel envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental en remplacement de l'ancien président allemand, Horst Kohler, qui a démissionné en mai 2019, le Groupe de Genève a appelé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à "redoubler d'efforts pour désigner une personne

appropriée pour faciliter les négociations entre les deux parties (Front Polisario/Rabat) afin de permettre à la Mission des Nations unies pour le Référendum au Sahara occidental (Minurso), de mener à bien son mandat et d'organiser le référendum sur l'autodétermination". A rappeler que le groupe de soutien de Genève avait déjà demandé en juillet dernier dans une lettre ouverte au président du Conseil de sécurité de l'ONU, de reprendre la Mission technique initiée en 2015, et à inclure un chapitre sur les droits de l'Homme dans le mandat de la Minurso. Dans ce contexte, Mme Michele Bachelet, a indiqué lundi à l'ouverture des travaux de la 45e session du CDH à Genève, qu'elle avait "hâte de discuter" des paramètres d'une nouvelle mission technique au Sahara occidental pour y "identifier les problèmes critiques des droits de l'Homme".

APS

## Brèves

MIKE POMPEO

### Appel à la désescalade militaire en Méditerranée

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a appelé hier la Turquie et la Grèce à renoncer à toute escalade militaire et à se concentrer sur la recherche d'une solution diplomatique dans le conflit gazier qui les oppose en Méditerranée orientale. "Il faut résoudre ce problème sans utiliser de puissance militaire mais par les mécanismes normaux, par les résolutions internationales, particulièrement sur les droits (énergétiques, ndr) associés à cette région", a-t-il dit sur la radio française France Inter. "Il faut réduire l'empreinte militaire partout et recourir à des moyens diplomatiques, non militaires", a insisté le chef de la diplomatie américaine. Les deux pays se disputent des zones en Méditerranée orientale potentiellement riches en gaz naturel. La tension s'est aggravée fin août, lorsqu'ils ont effectué des manoeuvres militaires rivales.

La France a clairement affiché son soutien à la Grèce en déployant des navires de guerre et des avions de combat dans la région, une initiative vivement dénoncée par Ankara.

Le navire d'exploration turc au centre des tensions a finalement regagné la côte turque dimanche, ouvrant peut-être la voie à un apaisement entre les deux pays. La crise en Méditerranée orientale est au programme d'un sommet européen les 24 et 25 septembre à Bruxelles avec, à la clé, la menace de sanctions contre la Turquie.

R.I

IRAK

### Trois attaques contre des infrastructures militaires ou diplomatiques

Trois attaques distinctes ont ciblé des infrastructures militaires ou diplomatiques en Irak au cours des dernières 24 heures, ont indiqué hier des sources sécuritaire et diplomatique. Aucune victime n'a été signalée, mais des responsables irakiens ont affirmé qu'en menant de telles attaques, les groupes armés cherchent à faire pression sur le Premier ministre Moustafa al-Kazimi qui a promis depuis son arrivée au pouvoir en mai de lutter contre les milices armées, de combattre la corruption et de mener des réformes.

Mardi matin, un engin explosif artisanal a ciblé un véhicule de l'ambassade britannique qui revenait de l'aéroport de Baghdad, a indiqué une source diplomatique, citée par des médias.

L'attaque, la première contre un véhicule diplomatique britannique en Irak depuis plus d'une décennie, a eu lieu devant la Zone verte ultrasécurisée abritant des institutions du pouvoir irakien mais aussi des missions diplomatiques, notamment l'ambassade des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, selon cette source. Un responsable de la sécurité irakien a indiqué que les forces irakiennes étaient en état d'alerte dans la Zone verte. Dans la nuit, deux roquettes Katyoucha ont visé l'ambassade des Etats-Unis, selon ce même responsable, mais le système de défense aérien de l'ambassade les a interceptées. Des témoins ont affirmé avoir entendu un fort bruit de roulement puis une explosion, avant de voir des rayons de lumière rouge. Quelques heures plus tôt, deux engins explosifs avaient ciblé lundi un convoi d'équipement de la coalition anti-terroriste menée par Washington, a indiqué l'armée irakienne.

R.I

## COVID19

### Les Nations unies approuvent une résolution de consensus

L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé une résolution, votée par une écrasante majorité de 169 pays, pour soutenir la coopération internationale en réponse au COVID-19, et ce résultat montre le consensus de la communauté internationale selon lequel l'union et la coopération sont le seul moyen de vaincre le virus, a déclaré lundi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Le porte-parole Wang Wenbin a tenu ces propos lors d'un point de presse en réponse à une demande de commentaires sur la résolution, à laquelle seuls deux pays ont fait opposition la semaine der-

nière, parmi lesquels les Etats-Unis. "La résolution identifie la coopération internationale, le multilatéralisme et la solidarité comme étant le seul moyen pour le monde de répondre efficacement aux crises mondiales telles que le COVID-19", a déclaré M. Wang, ajoutant qu'elle exhorte les pays membres à promouvoir l'inclusion et l'union, à prendre des mesures fortes contre le racisme, la xénophobie, les discours de haine, la violence et la discrimination, et à s'abstenir de promulguer et d'appliquer toutes mesures économiques, financières et commerciales unilatérales non conformes au droit internatio-

nal et à la Charte des Nations unies. M. Wang a déclaré que l'adoption de la résolution prouve une fois de plus un diction chinois : "Une cause juste rallie de nombreux soutiens, tandis qu'une cause injuste en rallie peu". Il a déclaré que la partie américaine se retirait fréquemment des organisations et des traités internationaux et qu'elle utilisait la situation épidémique pour rejeter la faute sur d'autres pays, tout en sapant délibérément les efforts de la communauté internationale pour s'unir contre l'épidémie. "Cela va totalement à l'encontre du peuple. Les Etats-Unis se sont opposés à la commu-

nauté internationale", a-t-il déclaré. "Nous espérons que la partie américaine fera face à la voix de la justice au sein de la communauté internationale, qu'elle corrigera ses pratiques erronées de propagation de rumeurs et de diffamation, de transfert de responsabilités et d'égoïsme, qu'elle mettra fin aux sanctions unilatérales qui violent le droit international et les normes fondamentales régissant les relations internationales, et qu'elle sera un partisan de l'union de la communauté internationale contre l'épidémie, et non une entrave", a déclaré M. Wang.(APS)

R.I



# Les USA au bord de la guerre civile

*Dans le présent article, l'auteur cherche à attirer notre attention sur un fait difficile à concevoir pour les Occidentaux : le peuple états-unien vit une crise de civilisation. Il est si profondément divisé que l'élection présidentielle ne vise pas seulement à élire un chef, mais à déterminer ce que doit être le pays (empire ou nation ?). Aucun des deux camps n'est capable d'accepter de perdre, tant et si bien que chacun pourrait avoir recours à la violence pour imposer son point de vue.*

Alors que l'élection présidentielle approche aux États-Unis, le pays se divise en deux camps qui se soupçonnent mutuellement de préparer un coup d'État. D'un côté le Parti démocrate et les républicains hors parti, de l'autre les jacksoniens qui sont devenus la majorité au sein du Parti républicain sans en partager l'idéologie. Souvenez-vous, déjà en novembre 2016, une société de manipulation des médias dirigée par le maître de l'Agit-Prop, David Brock, récoltait plus de 100 millions de dollars pour détruire l'image du président élu avant qu'il ne soit investi. Depuis cette date, c'est-à-dire avant qu'il n'ait pu faire quoi que ce soit, la presse internationale décrit le président des États-Unis comme un incapable et un ennemi du peuple. Certains journaux ont même appelé à l'assassiner. Durant les presque quatre années suivantes, sa propre administration n'a cessé de le dénoncer comme un traître stipendié par la Russie et la presse internationale l'a violemment critiqué. Actuellement, un autre groupe, le Transition Integrity Project (TIP), planifie des scénarios pour le renverser à l'occasion de l'élection de 2020, qu'il la perde ou qu'il la gagne. Cette affaire est devenue nationale depuis que la fondatrice du TIP, le professeur Rosa Brooks, s'est fendue d'un long article dans le Washington Post dont elle est une contributrice attirée. Le TIP a organisé quatre jeux de rôle en juin dernier. Il a simulé divers résultats pour anticiper les réactions des deux candidats. La totalité des participants étaient des démocrates et des républicains (idéologiquement parlant et non pas « républicains » au sens de l'appartenance au parti), aucun n'était jacksonien. Sans surprise, ces personnalités considéraient toutes que « L'administration Trump a régulièrement sapé les normes fondamentales de la

démocratie et de l'état de droit. Elle a adopté de nombreuses pratiques corrompues et autoritaires ». Elles ont donc conclu que le président Trump tenterait un coup d'État et ont imaginé qu'il était de leur devoir de concevoir préventivement un coup d'État « démocratique ». C'est une caractéristique de la pensée politique contemporaine de s'afficher en faveur de la démocratie, mais d'en refuser les décisions qui vont à l'encontre des intérêts de la classe dirigeante. Au demeurant, les membres du TIP admettent volontiers que le système électoral US qu'ils défendent est profondément « anti-démocratique ». Rappelons que la Constitution n'attribue pas l'élection présidentielle aux citoyens, mais à un collège électoral composé de 538 personnes désigné par les gouverneurs. La participation des citoyens qui n'était pas prévue lors de l'indépendance s'est progressivement imposée dans la pratique, mais uniquement à titre indicatif pour les gouverneurs. Ainsi, en 2000, lors de l'élection de George W. Bush, la Cour suprême de Floride avait rappelé qu'elle n'avait pas à connaître le souhait des citoyens de Floride, mais uniquement celui des 27 électeurs désignés par leur gouverneur de Floride. Contrairement à une idée répandue, la Constitution des États-Unis ne reconnaît pas de souveraineté populaire, mais uniquement une souveraineté des gouverneurs. En outre, le Collège électoral conçu par Thomas Jefferson ne fonctionne plus correctement depuis 1992 : le candidat élu ne dispose plus de la majorité des souhaits des citoyens dans les États qui font basculer l'élection. Le TIP a mis en lumière à peu près tout ce qui pourrait avoir lieu durant les trois mois qui séparent le scrutin de l'investiture. Il

admet qu'il sera très difficile d'établir les résultats compte tenu du recours au vote par correspondance en période d'épidémie. Le TIP n'a volontairement pas exploré l'hypothèse que le Parti démocrate annonce l'élection de Joe Biden malgré un dépouillement insuffisant et que la présidente de la Chambre des Représentants, Nancy Pelosi, lui fasse prêter serment avant que Donald Trump ait pu être déclaré perdant. Dans un tel cas de figure, il y aurait deux présidents rivaux, ce qui marquerait le début d'une Seconde Guerre civile. Cette éventualité encourage certains à envisager de faire sécession, de proclamer unilatéralement l'indépendance de leur État. C'est particulièrement vrai sur la côte Ouest. Pour prévenir ce processus de délitement, certains prônent de diviser la Californie afin de donner plus de membres du Collège électoral à sa population. Cependant cette solution est déjà une prise de position dans le conflit national car elle privilégie la représentation populaire au détriment du pouvoir des gouverneurs. En outre, j'avais évoqué, en mars dernier, la tentation putschiste de certains militaires à laquelle plusieurs officiers supérieurs ont fait référence par la suite. Ces différents points de vue attestent de la crise profonde que traversent les États-Unis. L'« empire américain » aurait dû se disloquer après la dissolution de l'Union soviétique. Il n'en fut rien. Il aurait dû se réinventer avec la globalisation financière. Il n'en fut rien. Chaque fois, un conflit (la division ethnique de la Yougoslavie, les attentats du 11 septembre) est venu raviver le mourant. Il ne sera plus possible très longtemps de repousser les échéances.

Par Thierry Meysan

## Qui est derrière la juge qui fait le procès d'Assange ?

*Emma Arbuthnot est la juge en chef qui, à Londres, a instruit le procès pour l'extradition de Julian Assange aux USA, où l'attend une condamnation à 175 ans de prison pour « espionnage », c'est-à-dire pour avoir publié, en tant que journaliste d'investigation, des preuves des crimes de guerre états-unien, parmi lesquels des vidéos sur les massacres de civils en Irak et Afghanistan. Au procès, confié à la juge Vanessa Baraitser, toute requête de la défense a été rejetée.*

En 2018, après qu'est tombée l'accusation de violence sexuelle, de la part de la Suède, la juge Arbuthnot a refusé d'annuler le mandat d'arrêt, de sorte qu'Assange ne puisse pas obtenir asile en Équateur. Arbuthnot a rejeté les conclusions du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire d'Assange. Non écoutées non plus celles du responsable Onu contre la torture : « Assange, détenu dans des conditions extrêmes d'isolement non justifiées, présente les symptômes typiques d'une exposition prolongée à la torture psychologique ». En 2020, alors que des milliers de détenus ont été transférés aux arrêts domiciliaires en tant que mesure anti-coronavirus, Assange a été maintenu en prison, exposé à la contagion dans des conditions physiques affaiblies. Au tribunal Assange ne peut pas se consulter avec ses avocats, il est gardé isolé dans une cage en verre blindé, et menacé d'expulsion s'il ouvre la bouche. Qu'y a-t-il derrière cet acharnement ? Arbuthnot a le titre de « Lady », étant l'épouse de Lord James Arbuthnot, connu comme « faucon » Tory, ancien ministre des adjudications de la Défense, lié au complexe militaro-industriel et aux services secrets. Lord Arbuthnot est notamment président du comité consultatif britannique de Thalès, multinationale française spécialisée dans les systèmes militaires aérospatiaux, et membre de celui de la société Montrose Associates, spécialisée en intelligence stratégique (charges grassement rémunérées). Lord Arbuthnot fait partie de la Henry Jackson Society (HJS), influent think



tank transatlantique lié au gouvernement et au renseignement des USA. En juillet dernier, le secrétaire d'état états-unien Mike Pompeo est intervenu à Londres à une table-ronde de la HJS : depuis qu'il était directeur de la CIA en 2017, il accuse WikiLeaks, fondée par Assange, d'être « un service d'espionnage de l'ennemi ». Même campagne conduite par la Henry Jackson Society, qui ac-

cuse Assange de « semer des doutes sur la position morale des gouvernements démocratiques occidentaux, avec l'appui de régimes autocratiques ». Dans le conseil politique de la HJS, aux côtés de Lord Arbuthnot, se trouvait jusque récemment Priti Patel, l'actuelle secrétaire aux Affaires intérieures du Royaume-Uni, à qui revient l'ordre d'extradition d'Assange. À ce

groupe de pression qui mène une campagne martelante pour l'extradition d'Assange, sous la régie de Lord Arbuthnot et autres influents personnages, est substantiellement reliée Lady Arbuthnot. Elle a été nommée par la Reine magistrat en chef en septembre 2016, après que WikiLeaks avait publié en mars les documents les plus compromettants pour les USA. Parmi lesquels les e-mails de la secrétaire d'état Hillary Clinton qui révèlent le véritable objectif de la guerre Otan contre la Libye : empêcher que celle-ci usât ses réserves d'or pour créer une monnaie pan-africaine alternative au dollar et au franc CFA, la monnaie imposée par la France à 14 ex-colonies africaines. Le véritable « délit » pour lequel Assange est jugé est celui d'avoir ouvert une brèche dans le mur domerté politico-médiatique qui couvre les intérêts réels de puissantes élites qui, opérant dans l'« État profond », jouent la carte de la guerre. C'est ce pouvoir occulte qui soumet Julian Assange à un procès, instruit par Lady Arbuthnot, qui comme traitement de l'accusé rappelle ceux de la Sainte Inquisition. S'il était extradé aux USA, Assange serait soumis à des « mesures administratives spéciales » beaucoup plus dures que les britanniques : il serait isolé dans une petite cellule, ne pourrait pas contacter sa famille ni parler, pas même par l'intermédiaire de ses avocats qui, s'ils portaient un de ses messages, seraient incriminés. En d'autres termes, il serait condamné à mort.

Par Manlio Dinucci